



HAL
open science

Prospective Arc Atlantique : mission d'animation inter-régionale

Claude Lacour

► **To cite this version:**

Claude Lacour. Prospective Arc Atlantique : mission d'animation inter-régionale. [Rapport de recherche] DATAR. 1994, 85p. hal-02103683

HAL Id: hal-02103683

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02103683>

Submitted on 18 Apr 2019

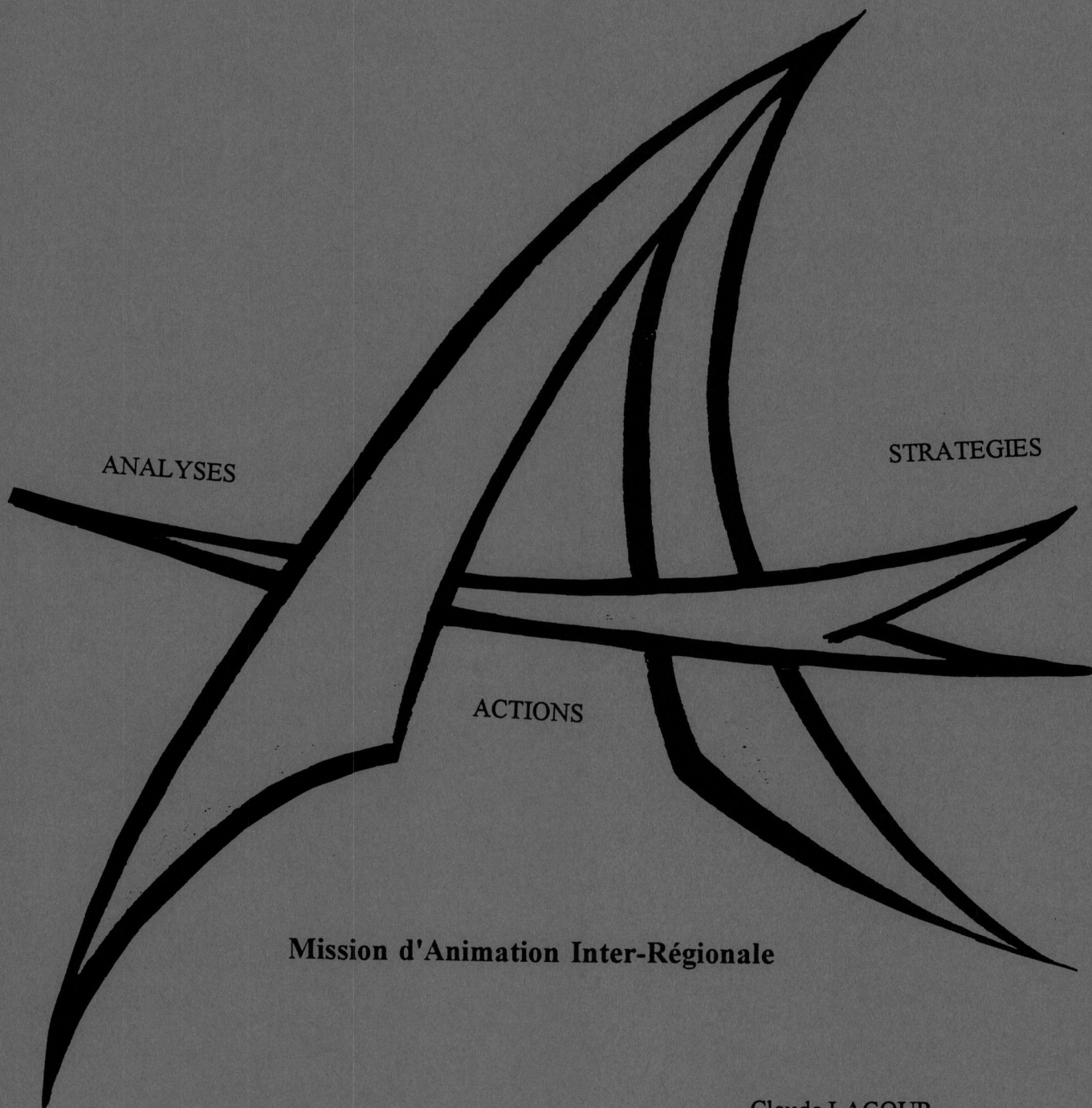
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ARETHUSE IERSO

E.99.2556

PROSPECTIVE ARC ATLANTIQUE M. Guignon



Claude LACOUR

D. A. T. A. R.

décembre 1994

Ce document, au delà de sa nécessité en termes contractuels, tente comme il nous a été demandé par la DATAR, de faire la synthèse des travaux menés en matière d'animation interrégionale sur l'Arc Atlantique. Il se compose de trois séries d'éléments :

1 - un texte de synthèse qui explicite notre vision actuelle de l'Arc

2 - Deux notes qui ont des finalités différentes qui proposent des analyses sur la nature, le fonctionnement et éventuellement l'avenir de la Mission ou de l'Animation

3 - Des programmes qui montrent que la prospective est devenue en de nombreux lieux, pour beaucoup d'institutions, une réalité et une pratique reconnues.

I

UNE REGION DE L'ARC

ATLANTIQUE

LES TERRITOIRES ATLANTIQUES

OU

L'INVENTION DE NOUVELLES CENTRALITES

Que de chemin parcouru, en peu d'années, de la Rochelle, lieu de notre premier séminaire, à Rochefort où se tient en cette fin d'année 1994 une de nos dernières rencontres. Que de lieux visités, de sites redécouverts, d'idées aussi qui, encore hésitantes, il y a quelques mois, -les Atlanticités Lacour 1991, les Cités Atlantiques-, Beauchard 1994, sont en voie non seulement d'être reconnues, acceptées, appropriées, ou mieux sans doute, sont en train de faire modèle. L'Arc Atlantique n'est plus un terme, une forme avancée du marketing ou du lobbying régional : c'est aujourd'hui une réalité institutionnelle, reconnue, appréciée, contestée et enviée : preuve partielle mais tangible de son existence. Espace fragile aussi dans sa nature et fragilisé par sa réussite, cherchant entre "mémoire et mobilité", ses destins... Beauchard 1993.

Invité à faire un bilan provisoire et une lecture géopolitique, à tirer quelques leçons récentes de "l'expérience atlantique" dont on verra bien vite qu'elle ne se limite pas à un découpage précis, fini -les finistères en ont assez d'être terres du bout du monde-, on pourrait dire que "l'Arc Atlantique", la démarche et les méthodes qu'il a suscitées peuvent se caractériser par ces traits :

- Espace projet, espaces de projet, espace-progrès
- Des espaces d'intégration
- La tectonique des territoires atlantiques.

I - ESPACE-PROJET, ESPACE DE PROJETS, ESPACE-PROGRES

Il faut d'emblée se méfier de la référence facile et actuelle à l'idée d'espace-projets comme d'une autre formule tout aussi courante et attractive : le projet-territoire cher à la planification régionale du XI^e plan (Lacour - Peyreffitte - Corade 1994).

Méfiance nécessaire quand on sait la fragilité des constructions intellectuelles, la fascination définitivement éphémère des formes de modernité. Pourtant cette appellation,

souvent autoréférencielle et autodestructive est nécessaire : l'Arc Atlantique peut être perçu comme une tectonique des territoires atlantiques, peut bien traduire son originalité et sa genèse, sa rapide fabrication comme sa capacité renouvelée à exploser.

D'abord, les formules magiques pour certains, incantatoires pour d'autres, que l'on a cent fois déclinées -arc, façade, régions périphériques, dynamique atlantique, Guesnier 1990 corridor atlantique, territoire atlantique, Bordeaux 1994, Destin atlantique, Cités Atlantiques, Atlanticités...., Ouest atlantique, région maritime, région périphérique, européenne...., sans oublier leurs nombreux compléments nécessaires, flèches, espaces portuaires, littoraux et intérieurs-, traduisent derrière des métaphores tantôt guerrières tantôt résignées, derrière des subtils jeux grammaticaux entre l'Unité singulière et les différences plurielles, des réalités et des enjeux profondément identiques mais parfois négociés : Territoire Atlantique présenté au Premier Ministre à Bordeaux le 13 janvier 1994. A ce titre, l'Arc Atlantique est autant une idée neuve, une théorie renouvelée du développement qu'une démarche pragmatique, opérationnelle et "exemplaire".

1) Les premières lectures et analyses que nous avons proposées à La Rochelle pour expliciter les enjeux et les défis que véhiculaient les formules Arc, façade et régions de la périphérie européenne atlantique, montraient clairement les logiques dominantes, les fondements, la nature et le contenu de l'Atlanticités ainsi que les stratégies réelles, explicite ou émergentes des acteurs principaux (Lacour Le Monnier 1992)..

"L'Arc" correspondait à une dominante politique immédiatement française et européenne que voulait incarner O. Guichard et la région des Pays de la Loire. Le modèle lié à la CRPM voulait faire apparaître une identité atlantique politique que ne reniaient pas les Bretons, préoccupés de donner un contenu et de faire porter l'idée par les socioprofessionnels et les médias. Déjà, des nuances fortes ou des différences importantes pourraient être notées puisque certains privilégiaient l'idée d'Axe - privilégiant Lisbonne - Bruxelles et Bordeaux ; d'autres préféraient la notion d'Arc, davantage organisée sur Glasgow, Séville et Nantes - Poitiers : des extrémités évidemment différentes, des centres de gravité aussi..... Les alliés attendus, les partenaires privilégiés ou à convaincre étaient délibérément non nationaux : Bruxelles d'un côté et Strasbourg de l'autre. L'objectif était bien un modèle d'organisation politique transnationale reposant formellement sur les responsabilités de la décentralisation pour éviter toute recomposition régionale imposée par Paris.

L'Arc, terme finalement retenu et banalisé, retrouvait une vieille pratique et générait des émules : Arc méditerranéen, Arc baltique, Arc alpin. Il visait à montrer une avancée organisationnelle et politique par l'organisation directe d'une Association elle-même liée à d'autres réseaux du Conseil de l'Europe. La dynamique de l'Arc devait façonner, par une fuite

en avant, une homogénéité postulée de la partie française. On se souvient des réactions vives du Président Guichard aux pratiques et aux intitulés partie nord-partie sud de l'Arc français qu'avaient inventés les animateurs interrégionaux...

L'idée de façade initialement venait de l'Etat, plus précisément de la DATAR qui en avait fait un de ses grands chantiers.

Partant d'une logique de rationalisation souhaitable en matière d'aménagement, notamment en matière d'infrastructure, convaincue d'une nécessaire réflexion difficile à mener concernant la prise en compte des grandes dimensions par les administrations centrales, convaincue encore de l'intérêt à favoriser les coopérations interrégionales au sein du territoire français, plus tard en tenant davantage en compte les aspects et les réalités transfrontalières, la DATAR, sans vouloir se lancer directement dans le débat sur le découpage actuel des régions, a privilégié des réflexions de prospectives, des expérimentations de terrain. Elle souhaitait favoriser l'émergence de nouveaux modes d'aménagement notamment par les rencontres directes des préfets à l'occasion de réflexions opérationnelles autour des thèmes des coûts, de la cohérence des aménagements et politiques nationales d'infrastructure. Tout en mettant en avant une dynamique d'identité, elle voulait affirmer sa place et son rôle dans la préparation du XI^e plan en privilégiant les travaux prospectifs. La DATAR, à travers une approche apparemment fonctionnaliste et futuriste entendait, bien avant l'arrivée de C. Pasqua, lancer des pistes en faveur de macro-territoires non définitifs. Les hésitations comme les demandes de certaines régions, leurs interrogations aussi (Basse et Haute Normandie, Limousin, Midi-Pyrénées) témoignèrent clairement d'intérêt et de crainte, moins pour cette démarche grand chantier que pour les suites institutionnelles qui pourraient être prises : celles de redécoupages. L'idée ultime allait bien cependant en faveur d'une reconnaissance privilégiée d'un espace atlantique composé de cinq régions nomément désignées.

La position européenne était faite de prudence face à des besoins exprimés très tôt des politiques dérivées des Pim et aussi d'attention dans la mesure où la référence atlantique permettait à la Commission de tester une réflexion interrégionale-internationale, correspondant bien à la vision large et ouverte nécessitée par l'ouverture de l'est. Elle portait aussi intérêt à des programmes-projets de grande envergure, à la reformulation des fonds structurels. Elle se méfiait encore de vouloir définir une politique d'aménagement du territoire européen que nombre d'Etats refusent. La réponse se traduisit par une demande d'étude (l'étude Cedre 1992), apparemment modeste et discutée quant aux conclusions par certaines régions qui attendaient sans doute des réponses plus précises, presque des propositions de programmes quand il fallait analyser un projet, structurer une réflexion, concevoir des stratégies et des prospectives.

2) Quelques années après, on peut voir que cet espace-projet, au sens initial "ce qu'on a l'intention de faire", a, de manière forte, donné lieu à des conclusions différencées.

- La position des régions Arc Atlantique est consolidée et reconnue par la Commission. Des financements, un "business group" existent et la commission Raffarin est aujourd'hui en bon état de marche. Cet Arc atlantique européen est explicitement accepté par les régions et par Bruxelles ; il est considéré important au sud Ibérique, fortement soutenu par l'ouest, en sympathie relative en Aquitaine. Il a donné des idées aux espaces méditerranéens qui tendent aujourd'hui (voir le Sommet d'Essen en décembre) à être bénéficiaires de son succès.

A l'opposé, l'orientation des Grands chantiers, les travaux de prospective consécutifs au grand débat, des interrogations de personnalités politiques situées dans la façade, ont pu freiner la dynamique du territoire atlantique. L'attention portée aux grandes villes, aux réseaux urbains, aux voies de communication, les conséquences tirées aussi des scénarios, la prise en compte affirmée et renforcée de la nécessaire ouverture européenne, ont dessiné d'autres formes d'espace. On a projeté -au sens de "lancer, porter en avant, former le dessein", plusieurs espaces possibles, donnant lieu à des attentions tantôt restrictives, la façade pourrait avoir deux bassins constitutifs, on raisonnerait sur le littoral, le maritime et le portuaire, -tantôt élargies au sud-ouest pyrénéen, aux espaces espagnols par des réseaux de villes largement européens (Lacour 1992).

Les travaux du groupe Prospective et ceux des animateurs ont visé à la consolidation de l'Arc et à lui donner du contenu formel pour produire un discours et une légitimité "théorique" liés à des expériences concrètes. D'où une attention délibérée à des analyses de "contenant" et de "contenu" où la priorité accordée à la globalité unitaire de deux ensembles fortement différents : comprendre l'idée atlantique pour constituer la façade. Et une prédilection pour les travaux de "nature spatiale" : quelles frontières, quels liens avec d'autres espaces. Progressivement, l'idée atlantique étant crédible et entendue, une seconde vague de préoccupation s'est manifestée, liée aux besoins de mieux spécifier la nature, les frontières et les fractures internes de ces Mondes dits atlantiques prétendus tel ou refusant d'en être. Et un "retour" à des analyses plus sectorielles (ports, littoraux) liées aux activités (zones d'emploi notamment les "petites") (Puissant 1994) aux structures et réseaux urbains.

L'ensemble des réflexions et des actions menées au nom de l'idée et de l'ambition atlantique ne sauraient pourtant jamais être enfermées. Au contraire, à partir d'un terrain ou d'une mission particulière voudraient sortir des éléments de généralisation et d'exemplarité.

- La théorie économique se trouve mal à l'aise face à des enjeux géopolitiques de cette nature. A certains égards, et apparemment de manière paradoxale, l'espace projet atlantique, partiellement dans la conception "européenne", plus que dans celle proposée par la façade, renvoie aux thèses de l'espace plan de Perroux-Boudeville, dont J. Lajugie nous rappelle qu'il a été le cadre institutionnel d'une politique d'aménagement (1985 - 61). Il précise plus loin (p138) que cette région-plan "correspond à l'espace régional dont les diverses parties relèvent d'un même centre de décision". Surtout, il ajoute que "ce n'est plus un concept descriptif ou explicatif, mais un concept opérationnel qui définit un espace "volontaire", un espace conçu pour l'action". "Cet espace-plan ne coïncide pas nécessairement avec la région polarisée ; elle a même, dans un certain sens, pour vocation de favoriser la création de régions polarisées nouvelles d'un rendement économique supérieur aux anciennes". (p.139).

3) Cependant, cette référence à l'espace ou à la région-plan reste valide : on retrouve bien les ambitions volontaristes, des orientations opérationnelles, des espaces-action. Mais cette validité est à nuancer à deux points de vue :

- le modèle théorique des années soixante s'inscrit dans une philosophie du développement par le haut commandé par une logique de croissance industrielle et par le rôle éminent, quasi exclusif du "centre de décision" qu'est l'état central, alors que l'espace projet atlantique part essentiellement d'ambitions "locales" et d'acteurs fortement implantés régionalement. L'Arc Atlantique est et reste, à maints égards, une contestation, un refus de certaines centralités, un refus aussi d'un modèle de globalisation commandée par l'extérieur. Les "centralités", ces "extérieurs", plus ou moins clairement définis et volontairement exorcisés, conduisent à réfléchir à partir des situations locales, des réalités géopolitiques, notamment la périphérie, le maritime, les différences pour favoriser une homogénéité : "espace continu dont chacune des parties constituantes présente des caractéristiques ou des propriétés aussi proches que possible les unes des autres" (Boudeville). D'où la référence nécessaire à des concepts généraux, englobants (Dynamique, Destin, Atlanticité) reposant sur une philosophie héritée du développement local, mais philosophie largement ouverte : l'idée atlantique n'a jamais voulu dire repli localiste, refus de la modernité, anti-étatisme et par négation des centralités existantes.

Bien au contraire, elle se veut conciliation et dépassement des antagonismes classiques : Paris-provinces, décentralisation - Etat - Communauté européenne, dans la recherche d'une forme adaptée de développement qui reconnaît l'environnement international (les "défis mondiaux" que répète Morvan), mais aussi les lieux Atlantiques, que célèbre Beauchard, la complexité des espaces atlantiques. Elle se nourrit des évidences géo-économiques : une réalité portuaire, un littoral spécifique, une tradition de grands espaces largement orientés vers le transatlantique américain. Cet espace atlantique globalement orienté nord-sud n'ignore pas sa structuration non continue, sa composition "ponctiforme" à partir de grandes métropoles régionales concurrentes entre elles et toutes liées à Paris ... Ce modèle de

développement et de gestion s'appuie sur les centres de décision existants (Paris, Bruxelles) reconnaît le rôle du lobbying et du marketing régional, et entend expliquer sa complexité et sa modernité en se nourrissant de programmes, en créant en permanence des expérimentations, en refusant un dogme pour privilégier l'action. C'est un modèle qui se nourrit de l'instabilité, des déséquilibres pour, en permanence, générer et gérer le mouvement.

- La nouveauté quotidiennement recommencée, sa créativité continue, sont nécessaires pour créer un bouillonnement d'idées, une profusion de propositions, un nombre élevé de projets qui peu à peu prennent corps et qui donnent réalité à ce qui ne pouvait être qu'une idée. On ne préconise pas pour autant une vision globale et commune d'aménagement du territoire ni une prédilection forcée pour le tout économique. Là encore, l'idée atlantique cherche à fondre "modernité (innovation-recherche, métropolisation), TGV Atlantique, fonds structurels, et "classicisme" en donnant un grand rôle aux activités "traditionnelles" -tourisme, industrie, ports-, en mêlant performances, productivité, valorisation des patrimoines et des paysages, en s'appuyant sur des institutions nationales et communautaires afin de conforter une identité singulièrement fragile et peut-être factice (voir infra) : gommer les consensus mous et les conflits internes, en mobilisant les acteurs atlantiques pour qu'ils conduisent les centres décideurs à ne jamais oublier la réalité et l'ambition atlantique, remis en cause en permanence par d'autres réalités géopolitiques : le tout méditerranéen du Sommet d'Essen, la Swatch mobile en Lorraine.

- Au modèle des années soixante, où l'Etat savait et décidait, se substitue une forme de gestion plus subtile, davantage composée de "logiques ABC" chères aux analyses du public choice : "Alliance, Bargaining, Control", justifiant les caractères d'instabilité mais ceux aussi de dynamique. Les partenaires atlantiques, globalement, s'appuieront sur la DATAR pour prouver le bien fondé de cet espace expérimental. Les présidents de région, ensemble, défendront des programmes qui ne peuvent être financés qu'avec l'Etat et la Communauté. Ils tenteront d'obtenir des alliances avec Bruxelles pour écorner le contrôle que Paris et Madrid veulent conserver sur une vision territoriale nationale. L'Arc Atlantique, la façade affirment délibérément une réalité européenne de quotidienneté, quand encore (160 p) les Etats raisonnent en termes d'internationalité au sein de l'Europe. Au nom de l'Atlantique se mettent en oeuvre des projets qui dépassent la zone stricto sensu, se dessinent des conflits intra-façade, voire même intrarégionaux : l'Aquitaine, par exemple, moins convaincue globalement que la Bretagne de l'évidence Atlantique. Elle n'oublie pas l'expérience des Pim ni sa dimension Sud-Ouest. Elle s'appuie sur l'atlantisme pour "son" TGV concurrent de celui passant par Toulouse, tout en devant constater que ses "espaces intérieurs", Périgueux, Agen, Pau, rêvent à d'autres horizons et à d'autres rivages.....

L'Arc Atlantique, espace-projet, est donc obligé en permanence d'être un Espace de Projets pour pouvoir affirmer qu'il montre le chemin à un Espace de progrès. Mais c'est aussi un Espace d'intégration.

II - DES ESPACES D'INTEGRATION

Cet article n'est pas le lieu d'expliciter nos analyses de l'intégration régionale des espaces, mais de montrer comment l'Arc Atlantique, de manière étonnamment éclairante, est traversé par quatre modèles d'intégration que l'analyse économique peut offrir en explication. Des prospectives géopolitiques en découlent (Lacour - Célimène 1994).

MODELE 1 : intégration par absorption et mondialisation : la logique de l'englobement.

Cette forme largement dominante dans la stratégie notamment des grands pays, se retrouve en matière spatiale, politique et idéologique. Elle s'appuie sur les forces nécessaires de la compétition, elle reconnaît la sélection, elle détermine des spécialisations comme elle pousse à des "regroupements régionaux" au sens de la théorie du commerce international. Ce modèle génère la globalisation, la banalisation où les forces, les acteurs se concentrent davantage en un nombre décroissant de lieux centraux. L'international devient vite la référence inévitable. Au prix sans doute de fractures internes, notamment en matière de grandes métropoles, d'exclusions sociales et spatiales, ce modèle de l'englobement-étouffement passe souvent aujourd'hui pour être nécessaire et progressif : le progrès imposait cette logique.

L'Arc Atlantique n'est évidemment pas insensible à ce mouvement. Une partie de sa genèse tient à une certaine forme de réaction, de résistance à des forces qu'à tort ou à raison, on a voulu voir hier dans la banane bleue, aujourd'hui dans la nouvelle centralité orientale marquée par Berlin. Et, à partir de cette résistance, le besoin de se constituer zone de contre-globalisation est fort : en tentant la constitution d'un espace homogène centré sur des points forts en valorisant son ouverture internationale, en jouant de sa périphérie pour pouvoir se doter des liens nécessaires - politiques, infrastructurelles, universitaires, portuaires. Pour être d'emblée aux marges, sinon au coeur du système global.

L'argumentation conduit nécessairement à privilégier des axes internes nord-sud, à réclamer des flèches est-ouest, (trente précise JP raffarin) pour pouvoir constituer un espace globalement performant et accessible. Ce modèle conduit aussi à retenir la primauté de certains espaces et notamment les espaces métropolitains, concrétisés par exemple par les chartes d'objectif : il faut favoriser et renforcer des métropoles à dimension et à ambition européenne, à leur permettre de rejoindre les "villes globales". Le modèle mène ainsi à une attention spéciale pour Bordeaux, Nantes-Saint Nazaire, Rennes, à voir comment au sein de la façade, elles peuvent mieux travailler ensemble, même si chacune essaye de jouer son propre jeu avec d'autres métropoles européennes au détriment des autres cités atlantiques. On retrouve les alliances des Eurocités, des Eurométropoles, ou d'autres fondées sur des liens directs que l'on voudrait exclusifs : Pays de Loire-Galice, Bordeaux-Porto... Le modèle 1, qui banalise l'ambition -puisque'il faut se situer sur un créneau limité et extrêmement sélectif, à portée et à entrée directement mondiale-, conduit à ce que chaque métropole atlantique cherche d'abord à se positionner mondialement avec Barcelone, Munich, Singapour, Toronto, Montréal...,

accroissant éventuellement son isolement territorial et certainement leur concurrence directe entre elles. Quand en même temps, le modèle 1 conduit à promouvoir un arc atlantique plus intégré, cette intégration se fait par les métropoles ou les groupes industriels qui prétendent au marché européen et international, au prix d'une plus grande désintégration interne. Le modèle 1 conduit mécaniquement là aussi à retenir un nombre décroissant de lieux centraux atlantiques et à favoriser des alliances déconnectées géographiquement. En ignorant cette dynamique, on accroît la marginalité potentielle de l'arc, par une réduction drastique des "espaces utiles" ; en la jouant, on court le risque d'un éclatement interne.

MODELE 2 : L'intégration par coordination, harmonisation : la logique de la convergence.

C'est généralement la manière par laquelle, pas à pas, cas par cas avec patience, discrétion et technicité, a fonctionné et s'est développée la Communauté européenne : par "directive générale", ou pudiquement par harmonisation des législations et des nomenclatures de chaque état. Au lieu de procéder brutalement, comme dans le cas précédent où l'on fonctionne par absorption-dissolution-disparition d'unités qui ne sont pas intégrés au modèle dominant, ici, les mécanismes sont plus discrets, souterrains puisqu'ils respectent formellement les structures, comme les règles existantes. Les orientations majeures portent alors les noms de coopération et segmentation des problèmes. On favorise la constitution de nouvelles proximités territoriales, historiques, géographiques, politiques, culturelles. On valorise même les spécificités locales pour progressivement les harmoniser et tenter d'en déterminer des facteurs de ralliement, d'entente et de coopération.

L'Arc atlantique est riche de cette démarche, qui va alors concrètement privilégier des alliances sur certains espaces -littoraux, maritimes, forestiers, transrégionaux-, fondées sur l'homogénéité et la proximité, qu'elle soit immédiate ou éloignée : Nantes-La Corogne, Bordeaux-Porto, ou sur certains programmes : Cornouaille, Bretagne, Sud-Ouest anglais, Sud-Ouest Aquitaine (Wooleston 1994)).

On est ici en présence d'une multiplicité d'expériences, de nature et d'ampleur extrêmement variables. Par exemple, les Préfets de la façade se sont réunis pour la préparation du XI^e plan pour harmoniser leurs réflexions et propositions en matière d'infrastructures ou en matière maritime. Les présidents des régions de la façade, pas tous et d'autres..., s'allient pour faire pression pour le TGV Aquitaine. J.P. Raffarin, au sein de la Commission Atlantique, crée un business group où chaque région est leader d'un thème qui ne concerne pas forcément l'ensemble des composantes. Des expériences se font sur des espaces connexes, transfrontaliers comme des coopérations co-régionales (entre espaces éloignés) s'organisent ; le modèle Aglia, celui de Sud-Europe-Atlantic. Des projets à deux, à N se mettent en place.... On est en présence d'une intégration qui, à la foi favorise la coopération de nouveaux territoires, composé de N, ou de parties de régions, sur un ou deux projets précis et qui s'intéressent directement à l'optimisation des lieux de proximité. On a ainsi progressivement et sans grand heurt, des

intégrations gérées au coup par coup, fluctuantes dans leur combinaison (nombre-nature), souvent croisées, variables dans leur temporalité, qui recourent par programme ou par ambition des espaces pouvant être un moment couverts par plusieurs domaines : une intégration en peau de léopard qui peut déborder l'arc ou la façade par continuité de problèmes, qui peut donner lieu à attentions multiples, mais qui peut aussi laisser des "espaces vides" de coopération. Le processus peut se développer par prolongement géographique (Euzkadi, Aquitaine, Poitou-Charentes, Centre pour le TGV), ou par entente ignorant les continuités territoriales par appartenance partielle à un projet.

Ce modèle de concertation autant limitée que généralisable, constitue sans doute l'avancée la plus grande et la plus novatrice de l'intégration atlantique, qui fonctionne au gré certes, des intérêts et des concrétisations des volontés ou des réticences des acteurs. C'est une intégration voulue, née des opportunités plutôt qu'imposée par des impératifs extérieurs. C'est de cette manière, que peu à peu, s'articulent des éléments d'une idée et d'une réalité atlantique qui répondent progressivement à la nécessité d'une centralité affirmée et construite de l'Arc. Le modèle évidemment, laisse des espaces vides et des pages blanches. D'où sa dynamique de l'exemplarité, du minimum vital et du point de non retour. C'est cette exemplarité qui constitue le succès de l'idée Atlantique, bien plus que des débats de nature institutionnelle ou formelle. L'idée atlantique, est en permanence composée d'actions : ses forces et aussi ses limites...

MODELE 3 : L'intégration par réduction et compensation des déséquilibres : la logique d'accompagnement.

Cette logique retrouve des fondements de "l'intégration-réparation", de l'intégration par l'accessibilité au savoir, à la santé, au logement, chers aux lendemains de la deuxième guerre mondiale, qui inventa la départementalisation pour la Guadeloupe et la Martinique notamment. C'est aussi le modèle qui a justifié, à chaque élargissement européen, une compensation pour des espaces pouvant être économiquement victimes de l'entrée souhaitée politiquement de nouveaux pays : le Feder à l'arrivée de la Grande Bretagne, les Pim à l'ouverture ibérique. D'où l'attente de leurs équivalents (les Programmes Intégrés Atlantique...) à la chute du Mur de Berlin, à l'élargissement nordique réalisé, à celui des pays orientaux attendus (les PECO). Ce même argument renvoie d'ailleurs aux éléments générateurs de la politique française d'Aménagement du territoire : la fameuse ligne Le Havre-Marseille et les droits reconnus aux régions qui en étaient au sud.

L'intégration aujourd'hui prend ainsi une nouvelle forme qui réunit les espaces du corridor atlantico, ceux des "archipels urbains Porto/Vigo" (Figueiredo), ceux de la Navarre et les régions françaises, qui attendent de leurs capitales-, Madrid, Lisbonne, Paris, et surtout de Bruxelles, une reconnaissance particulière : en ce qu'ils s'éloignent des espaces forts d'intégration au sens I, en ce qu'ils s'efforcent de travailler directement ensemble, totalement ou par partie. On redécouvre alors des solidarités oubliées, le littoral, la pêche, le portuaire, une agriculture particulière, des retards en matière d'infrastructures internes, des dotations

insuffisantes ou pénalisantes en matière d'enseignement supérieur et de recherches. On refuse la périphérie et les retards liés à l'histoire et à la géographie et on va alors insister sur des accessibilités permettant de pouvoir jouer le jeu de l'intégration mondialisante, chaque espace étant plus facilement lié à sa capitale et à Bruxelles souvent qu'à son propre voisin, et des accessibilités "internes" améliorées : Bordeaux à Pau, à Périgueux par exemple...

Du même coup, les champs de pression et de négociation redeviennent essentiellement politiques et ce sera à Paris, Madrid, Lisbonne, Bruxelles et Strasbourg, que se feront les choix essentiels. Si le modèle 1 renforce mécaniquement les zones denses, intenses en activités et en moyens de financement, capables de générer des développements internes, on va insister sur le fait que les activités dominantes dans l'Arc Atlantique demeurent fragiles pour des raisons traditionnelles, technologiques, ou culturelles. On souligne les risques de confrontation et d'explosion internes qui existent, on craint les exceptions sectorielles, les compensations financières qui pourraient être accordées, cette fois, aux nouveaux arrivants et non à ceux qui étaient déjà dans le système. On fait valoir tout l'intérêt que présentent les espaces "délaiés", qui voulant se prendre en charge, refusent une assistance quasiment injurieuse, mais notent les noeuds centraux qui se créent en Manche, à Lille, à Lyon, à Roissy, quand eux s'efforcent à la modernité respectueuse d'un environnement et de cultures locales porteuses d'avenir. Ce combat général pour une reconnaissance d'un ensemble se double de degrés différentiels dans le droit à l'intégration. On entend dire à nouveau que ce sont les grandes villes, les "grands Elus", les grandes infrastructures qui sont privilégiées en oubliant les espaces intérieurs, ceux de la façade, ceux du Limousin, de Castille et Leon, qui attendent encore des accessibilités directes à leur capitale régionale. Les espaces, notamment politiques, s'organisent progressivement suivant des rangs et des lignes de forces différentes : si l'Arc atlantique boude Limoges, celui-ci jouera délibérément la carte parisienne ; si Bordeaux ignore Pau, celle-ci regardera Toulouse, en tentant une alliance avec Lourdes et Tarbes : s'estimant exclu du modèle 1, peu pris en compte par le modèle 3, ils tenteraient d'en profiter, de s'appliquer le modèle 2. La tentative de la région 3B (Bigorre, Béarn Basque), au delà d'un épisode local et éphémère, traduit une interrogation de fond : si la façade à un sens, pourquoi pas un "équivalent pyrénéen montagnard" ?

Le dernier modèle enfin : On pourrait le caractériser par une intégration dynamique de résistance ou de repli local régional, face aux autres formes d'intégration, qui variables dans leurs modalités, débouchent quand même sur des finalités semblables.

L'absorption, l'harmonisation que les espaces du modèle 4 considèrent comme étant la version hypocrite du modèle 1, conduisent à la destruction ou à l'abandon de zones spécifiques, par leur culture, leur genre de vie, leurs attentes. Localement, se cristallisent des oppositions aux logiques excessivement économiques, qui se retrouvent récemment sur la carte des résultats négatifs à l'entrée de la Suède dans l'Union. Et, ici, sur la façade comme sur l'Arc, se retrouvent des réactions à cette idée atlantique, qui décalées, sont celles des opposants à Maastricht : le modèle apparaît faisant la part trop belle aux mécanismes d'une économie de

marché, pensée et organisée par une entente entre technocrates et grands groupes, désireux de réduire, d'anéantir, ou d'exploiter les ressources et les particularités locales : aussi bien le tunnel du Sarnport, le projet de Brest en matière maritime, l'occupation de la côte, la priorité des touristes sur les conchylicultures, la guerre des palombes et celles des pêcheurs ou encore le hautain dédain qu'auraient Bordeaux, Nantes, Rennes pour leur arrière pays.

Un régionalisme classique, celui des années soixante, réapparaît, éventuellement nourri et renouvelé de l'écologie et de l'environnement, qui considère l'idée atlantique comme une invention politico-technocratique ignorant volontairement les réalités et les spécificités locales, pour pouvoir mieux répondre aux impératifs d'efficacité et de sélectivité de l'intégration ! Ce projet atlantique est mal connu et quand il l'est, il est compris comme étant une invention diabolique pour confirmer le poids des grandes métropoles régionales, pour tuer les activités et les cultures locales. Il faudra à nouveau méditer les conflits entre pêcheurs basques de chaque côté de la Bidassoa, et en même temps comprendre le plaidoyer pour une unité urbaine Hendaye-San Sebastian, ne pas sourire seulement aux prétentions d'une nouvelle région pyrénéenne 3B-contre Bordeaux et contre Toulouse, mais en comprendre les fondements, mieux analyser les antagonismes entre le port de Nantes et de Bordeaux, le désintérêt de Périgueux, de Mont de Marsan, celui qui oppose encore Rennes et Brest, Vigo et Saint Jacques, Porto et Bragança. On doit comprendre que des intégrations de résistance s'organisent, éventuellement violemment contre l'idée atlantique, très souvent comme prétexte d'une modernisation sélective qui n'oserait dire son nom. Des fractures sociales, spatiales, apparaissent, se développent en même temps que l'on veut faire vivre des lieux atlantiques et vivifier l'atlantisme, (ou la maritimité comme dit Morvan), qui d'un côté affirme une réalité, une histoire et un avenir, et de l'autre, sépare encore davantage la façade en de nombreux isolats.

* *
*

La tectonique des territoires atlantiques : forces et fragilités

Les analyses, les réflexions et les prospectives soulignent, s'il en était besoin, que l'Arc atlantique, la façade, la dynamique... sont loin d'être unitaires, homogènes, définitivement écrits, construits ou figés. On préfère reprendre ici l'idée de tectoniques territoriales atlantiques. L'espace atlantique est relatif, différencié, fluctuant, flexible... Ce n'est pas une carte aux tracés en gros traits, ni même en pointillés. C'est un ensemble, ce sont des ensembles pertinents correspondant à des problèmes, à des moments, à des projets et des hommes: pas cette machine toute faite, clefs en mains, que peut-être certains souhaiteraient, d'autres refuseraient. C'est bien entendu un assemblage aux configurations multiples, aux redondances parfois, qui se nourrit tantôt d'ententes institutionnelles, tantôt de leur dépassement ou de leur refus. L'espace atlantique, le territoire atlantique, ce sont des espaces emboîtés, qui

s'inscrivent dans la trentaine de régions de la Commission, par affinités, par besoins, par programmes, qui dépassent parfois ces "frontières", qui les ignorent aussi pour en créer de nouvelles : quelques cantons autant qu'un vaste ensemble. C'est une composition naturellement instable, malléable qui doit cependant s'organiser en coordonnant une globalité, une centralité atlantique, s'imprégnant, s'appuyant et dépassant les spécificités et les contradictions locales, régionales et bien entendu, encore "nationales".

C'est au prix permanent d'une reconnaissance et un dépassement d'une triple fragilité née et se développant au fur et à mesure de la nécessité de l'Arc, que l'idée atlantique pourra maintenir et affirmer sa réussite et son exemplarité.

- La réussite de l'idée et des territoires atlantiques

Elle est certaine, même si elle est différente de ce que l'on pouvait imaginer, souhaiter ou craindre encore il y a quelques années, quand on imaginait une construction formalisée, institutionnalisée, homogène, au moins de la façade, sinon de l'Arc. De ce point de vue, certains y verront un recul : le Limousin semble aujourd'hui moins attiré, l'Aquitaine reste hésitante, plus intéressée à des coopérations limitées et rapprochées avec le monde espagnol ; l'Ouest atlantique, promoteur et partisan de l'idée atlantique, tend systématiquement à s'approprier l'adjectif, générant des réticences ailleurs. La DATAR a reculé sur les Miat (Missions interregionales d'aménagement du territoire), le XI^o plan a peu favorisé la coopération interrégionale sauf pour les régions du Bassin Parisien...

Pourtant, on peut parler de réussite. Pour souhaiter ou pour s'inquiéter de l'idée atlantique, nombre de structures, dans beaucoup d'occasions, en de multiples lieux témoignent d'une attention marquée. Comme souvent sans doute, l'idée atlantique intéresse autant en dehors de l'Arc qu'en son sein même ! Et une première forme de son succès tient sans doute à l'écoute, à l'intérêt que l'on porte au "modèle de l'Arc atlantique". Puisqu'il est pris comme référence chez les partisans de l'Arc méditerranéen, du corridor atlantico, qu'on le voit examiné pour les régions baltiques ou nordiques, que les allemands le connaissent et y accordent attention pour les ex-Länder de l'est, qu'on cherche à le reproduire dans des contrées transfrontalières de certains pays continentaux. Il n'est point inconnu de l'autre côté de l'Atlantique, aussi bien dans le Bassin caraïbe qu'au Québec.

On en retient tout particulièrement son pragmatisme, sa dimension progressive, son enchevêtrement d'espaces pertinents et emboîtés, son côté "artisanal" et non technocratique, le fait qu'il doit être en permanence porté par des acteurs et des programmes locaux et qu'il ne soit pas le résultat définitif de négociations ou de zonages tombés du ciel ou imposés par des Autorités nationales ou communautaires. Sa dimension d'accueil, de non exclusivité, chacun voulant préserver et enrichir des liens avec d'autres espaces-, offre une nouvelle forme de conception et de gestion de la coopération : ce n'est pas tout ou rien.

Mais "cet aspect à la carte" de l'Arc atlantique, confirmé par le renouvellement de la Commission atlantique du Président Raffarin, porte en lui des éléments de fragilité. Le modèle atlantique naît et se développe en permanence d'expériences, de concrétisations fondées sur des formules et des idéologies homogénéisantes et solidarisantes : le littoral, des espaces disponibles, une culture et une philosophie du développement, ainsi que les rappels des réalités historiques, géographiques, économiques et sociales.

Le même argument tend à être repris qui peut constituer des faiblesses de l'Arc : ce qui est bon pour l'idée atlantique, doit être reproductible pour les espaces pyrénéens, transposable aux espaces basques, aux finistères espagnols et portugais comme aux formes continentales, transrégionales de l'arc.... Il est frappant d'ailleurs, que le mot atlantique, la référence de l'Atlantinité tendent à se dissoudre et être remplacé par d'autres formules, d'autres attentions à la "maritimité", aux filières, aux approches sectorielles... L'Arc atlantique peut être fragilisé par une attention qui privilégierait à nouveau des portions d'espaces ou des analyses sectorielles. Mais en même temps, l'Atlantique étant une référence générique, l'Arc doit porter des projets et des programmes, qui peuvent difficilement être généraux, non localisés et non matérialisés.

Du même coup, l'Arc atlantique peut tendre à se banaliser en même temps qu'à produire des fractures internes ou externes fondées sur sa production de ce qui lui est consubstantiel. Il court à terme le risque de n'être qu'un espace-support, un espace-enveloppe(s). On en voit le risque au sein de la Commission atlantique qui, reconnue par Bruxelles, soutenue par Strasbourg, dotée de moyens financiers, pourrait devenir seulement un organisme qui répartirait des enveloppes aux membres de l'Association pour traiter des problèmes qui n'auraient plus rien d'atlantique, ou qui nécessiteraient peu de coopération interrégionale. On sent cette évolution se produire qui voudrait traiter des questions d'aides aux entreprises, d'amélioration de la qualité de la vie.... comme on le ferait tout banalement pour la Franche-Comté, le Limbourg ou la Rhur. L'espace atlantique devenant espace-support au sens de l'analyse spatiale, redeviendrait un espace neutre où le seul fait d'en faire partie, donnerait des droits supplémentaires pour traiter des problèmes que tout le monde rencontre partout. L'idée atlantique pourrait disparaître d'avoir trop bien réussi.

- La nature de l'Arc atlantique

Là aussi sa nature a conduit à un succès qui pourrait bien demain lui être fatal.

L'Arc atlantique, comme la façade, avant d'être une structure ou une composition organique figée, relève davantage de la biogénétique et de la dynamique des organismes

vivants, au risque évident de donner parfois un sentiment d'approximation et de flou conceptuel et organisationnel, ce que n'aiment guère les institutions publiques et privées...

Il faut marier le spatial, le territorial, le sectoriel, les rôles des différents niveaux de décision, valoriser les métropoles, tenir compte de l'attractivité parisienne, des enjeux européens et mondiaux en n'ignorant pas les "résistances locales" en reconnaissant des cultures du nord et du sud, n'en déplaise à la géographie qui voudrait être plus rigoureux. Mais l'Aquitaine n'a pas refusé d'être considérée comme méditerranéenne pour bénéficier des Pim, Provence-Côte d'Azur n'était pas vexée d'être dans le Plan Grand Sud-Ouest.

L'Arc atlantique, dans sa géopolitique doit veiller en permanence à générer et gérer des globalités de complémentarité, en reconnaissant les spécificités de concurrence. C'est moins d'une carte générale, d'une définition stricte dont l'idée atlantique a besoin que de projets, d'idées fortes qui en permanence, renouvellent, déterminent, assument, mettent des globalités de complémentarité : d'où l'efficacité à un moment donné du thème de la périphérie, celui encore de l'enclavement, d'autres reconnaissant les difficultés d'accessibilité interne, ceux toujours, du maritime et du littoral. Des projets comme Atlantis (qui ne se limite pas à l'Atlantique et qui ne touche pas tous ceux de l'Atlantique qui potentiellement pourrait y participer), l'Institut d'aménagement atlantique, des réseaux d'expertise, une reconnaissance des lieux et des destins atlantiques, permettent de créer des solidarités, renforcent une culture globale d'appartenance. Mais culture globale et explosive parce que la complémentarité pour être efficace doit être générale, solidarisante, dépasser les cas particuliers. Mais rapidement, ces derniers se rappellent à nous : auquel cas la nature de l'Arc qui est d'être pragmatique, productrice de stratégies et de concret, peut être fragilisée. La complémentarité doit aussi, dans sa quête d'efficacité être limitée, géographiquement, sectoriellement : tantôt à deux, à trois, à N, tantôt travailler sur un champ limité (l'observatoire des pêches de l'AGLIA), ou sur un domaine où l'Arc atlantique a des besoins forts en matière de centre de recherches, d'expertise internationale. On reconnaît un besoin d'autoroute interne N/S de la façade : mais par où et pour qui ? Plusieurs projets concurrents existent. L'autoroute Pau-Bordeaux concerne d'abord l'Aquitaine et Sarragosse laisse les Bretons indifférents. En matière de cabotage, l'épisode Brest-Roscoff n'a pas grand écho au sud, où on y voit un problème interne à une partie de la Bretagne, ce qui est exact autant qu'exemplaire de ce qui peut se passer ailleurs. Mais heureusement, on dépasse ces cadres étroits et on pense à des liaisons entre Plymouth, Bayonne et Gijon (Sud-Ouest, le 13 Décembre 1994, p. 4G).

Cette nature complexe de la réalité atlantique ne peut être gérée, qu'avec une triple attention :

- celle de reconnaître une permanente concurrence entre espaces, entre sites, qu'une présentation d'englobement ne saurait faire disparaître : le littoral breton comme la côte

Aquitaine sont fait de multiples différences et de concurrence, que les acteurs veulent reconnaître et dépasser. Chacun a ses espaces privilégiés, ses partenaires habituels - au sein et à l'extérieur de l'Arc qu'il serait vain de vouloir ignorer. D'où des stratégies par noeuds, par cercles et centres d'intérêt : on comprend que la Bretagne ait un oeil plus orienté vers l'Angleterre, la Basse Normandie sur Paris, l'Aquitaine vers le ou les sud, quand tous voudraient affermir des liens avec le Canada, Singapour, la Chine ou Munich...

- celle aussi d'être ouverte aux préoccupations européennes qui souvent constitueront des thèmes de complémentarité "par morceaux", emboîtés ou non, proches ou éloignés, générant éventuellement des projets harmonisés, des ententes et des programmes relativement précis

- celle enfin d'être préoccupé des "territoires", c'est à dire d'inventer des stratégies globales, sur des espaces limités, plutôt que de chercher systématiquement l'idée, le thème qui en même temps intéresseraient tout le monde, au prix de devenir a- atlantique, ou un espace de référence..... vide.

- L'ambition de l'Arc atlantique: inventer de nouvelles centralités

Elle est grande et surtout novatrice : inventer un nouveau modèle de développement, de nouvelles formes de coopération et de gestion transrégionales et "co-régionales".

Nourrie du caractère géographique et mentale de la périphérie, l'idée atlantique est prise à son propre piège : on trouve toujours plus périphérique que si l'ultrapériphérie antillaise, la suprapériphérie caraïbe, la "nordico-périphérie scandinave", "la périphérie orientale"...

D'autant que cet argument peut être décliné sans fin, Périgueux, Agen se sentent loin ou ignorées de Bordeaux, comme Brest de Rennes, Laval de Nantes... L'argument de la périphérie ou de l'enclavement traduit souvent des complexes d'infériorité et de peur.

Au contraire, il faut dépasser cette analyse, plutôt ce sentiment, et même aller plus loin, ce que j'avais appelé la centralité périphérique. Et même cette formulation doit être dépassée. Pourquoi périphérique quand les vrais centres deviennent internationaux, quand le monde doit se fabriquer de nouveaux lieux centraux, mélange de proximité quotidienne et de coopération de territoires. Par les modèles et les forces d'intégration, les centralités et les "périphéries" se transforment en lieux stratégiques, ceux de commandement, ceux des initiatives aussi : on sera de plus en plus, en même temps, centre et périphérie, espace d'intégration et zone de fracture.

L'ambition atlantique, celle qui est copiée ailleurs, y compris au sein de sa sphère, doit être délibérément celle de la centralité, de l'exemplarité et de l'efficacité économique : centralité pour certains modèles de développement qui valorisent et respectent l'environnement naturel, qui tente l'intégration difficile entre aménagement et développement durables, qui vise l'excellence sur quelques domaines et quelques projets, en matière de gestion et de préservation du littoral, des ressources naturelles, forestières et tout particulièrement urbaines, Centralité et exemplarité encore en matière d'aménagement du territoire par une reconnaissance explicite de l'Unité et de la diversité du territoire atlantique, zone d'accueil de la modernité, de l'innovation et non espace expiatoire des malédictions de la technologie actuelle : un laboratoire expérimental et exemplaire et certainement par un lieu privilégié de comportements de repli et de doléances. Des travaux affinés sur la structure de la façade montrent bien une résistance, une efficacité de certaines industries, l'attractivité des petites zones d'emploi alors qu'on a trop tendance à glorifier le tourisme et la métropolisation (Puissant).

La créativité, l'efficacité, l'innovation existent même s'ils sont souvent mal connus au sein de cantons rivaux. Le sens du territoire, une solidarité terrienne et maritime génèrent plus que jamais une formidable capacité de dynamique.

L'ambition atlantique en matière de coopération transrégionale et corégionale est souvent là encore exemplaire : elle réunit les avantages de la décentralisation, de la présence active et partenariale de l'Etat, ceux aussi de l'ouverture européenne. Cette ambition qui devait d'abord faire émerger et vivre un sentiment de solidarité interne, doit s'ouvrir plus largement encore à l'ouest-transatlantique, au nord européen, notamment irlandais, écossais et scandinave, en prenant souvent comme modèle ce qui se fait quotidiennement au sud-ibérique : en finir avec ce sentiment de relative culpabilité que l'on aurait à regarder "l'Europe la nuit" et l'espace urbain métropolisé, dont on oublie souvent qu'il oublie régulièrement... l'urbanité et la ville.

L'ambition atlantique, au fond, serait moins de se battre seulement sur sa composante atlantique que de vouloir inventer un autre modèle de développement qui allierait centralité, efficacité économique, valorisation des patrimoines, des paysages des lieux et des hommes. C'est moins une ambition géographique, spatial, qu'un défi culturel.

"La forme d'une ville change plus vite, on le sait, que le coeur d'un mortel". J. Gracq

BIBLIOGRAPHIE

C. LACOUR - S. PUISSANT (Juin 1991) - Espaces régionaux, nouvelles métropoles internationales, nouveaux déserts : les Atlanticités, IERSO - MRT.

J. BEAUCHARD (1994) Edit - Cités atlantiques Aube - DATAR.

C. LACOUR, ML PEYREFITTE, N. CORADE (1994) Evaluation de la planification régionale du XIème plan, IERSO-CGP.

B. GUESNIER (1990) Edit - La dynamique atlantique, Potentialités et stratégies de développement des régions de l'Arc atlantique en Europe, Horizon 2000 - IER Poitiers.

Bordeaux 1994 (13 janvier) texte présenté au Premier Ministre au nom des animateurs interrégionaux de prospective Arc Atlantique : Y. MORVAN - C. LACOUR.

C. LACOUR - J. LE MONNIER (septembre 1992) Prospective Arc Atlantique, Analyses, Stratégies, Actions - IERSO-DATAR.

C. LACOUR (1992) Les réseaux du futur : Villes-régions, 4èmes Rencontres interrégionales Sud-Europe Atlantic, Porto, 14-15 janvier.

J. LAJUGIE, P. DELFAUD, C. LACOUR (1985) Espace régional et aménagement du territoire, Dalloz - 2ème édition.

F. CELIMENE, C. LACOUR (1994) Les analyses de l'intégration régionale ou l'exemplarité de la Caraïbe, in Colloque ASRDLF-CEREGMIA, Fort de France à paraître Economica 1995.

G. WOOLISTON (1994) A cybernetic analyses of the south west régional political economy, IERSO - Cahier de la recherche.

S. PUISSANT (1994) Evolution structurelle et dynamique autonome des activités économiques dans les zones d'emploi de la façade atlantique, IERSO - Conseil Régional d'Aquitaine.

J. BEAUCHARD (Ed) Destins atlantiques, entre mémoire et mobilité, DATAR - Aube.

C. LACOUR - La tectonique des territoires. La formule proposée pour la première fois en 1985, a fait l'objet de réflexions multiples et de rédactions successives. La version type à affiner, est présentée dans un cahier de recherche de l'IERSO (1993).

J. BEAUCHARD (Ed) Cités Atlantiques, L'invention de la ville-pays, DATAR - Aube.

S. PUISSANT (1994) La fonction stratégique des petites zones d'emploi, in BEAUCHARD, pp.111-126.

*II**NOTES DE BILAN**DE LA MISSION D'ANIMATION**ET PERSPECTIVES*

NOTE A P. H. PAILLET

Remarque préalable

Il faut se souvenir de l'ambiance interne et de la crédibilité externe de la DATAR au moment du lancement des Grands Chantiers et de la relance de la prospective. Ces opérations, ces réflexions ont redonné un dynamisme, une mobilisation internes, une présence et une attente fortes de la part des acteurs locaux.

Question 1 :

La "fonction" et l'action d'animateur ont été variées suivant les périodes. On a d'abord cherché à comprendre et à faire vivre l'idée Grand Chantier Atlantique avec J. Le Monnier puis Y. Morvan, à la faire approprier davantage encore par les acteurs locaux. Puis une action essentielle a consisté à faire vivre le grand débat en accord et avec les Préfets : une contribution auprès du Préfet des Landes et de celui de Région, et la préparation de la visite à l'IEP de Bordeaux du Premier Ministre et du Ministre d'Etat (13.01.1994). On a été sollicité aussi d'aider à la réflexion sur des schémas urbains.

a) Nous devons étudier les ententes interrégionales, entendues dans un double-sens:

- au sens d'abord des macro-territoires : aussi bien arc atlantique version Commission Raffarin, ententes transfrontalières, en respectant la variété des cas et des problèmes,
- au sens ensuite de micro-territoires de proximité et de quotidienneté, relevant des zones d'emploi ou des pays, par exemple, sans tomber dans la question de l'intercommunalité.

Cette réflexion aussi bien fondée "théoriquement" (même si le terme peut déplaire) que stratégiquement doit être maintenue en priorité : aucune charte au plan interrégional ne pourrait être faite sans cet accent sur les ententes.

b) Un regret relatif au XI^o plan doit être déjà relevé et dépassé : préparer en effet les plans interrégionaux.

c) Grande attention doit être accordée aux chartes interrégionales, qui doivent focaliser et concrétiser les ententes et préparer les futurs plans interrégionaux, transfrontaliers et territoriaux.

Question 2 :

- suppose en partie une réponse faite à la question 3 : quelle DATAR locale ou DATAR essaimée ainsi qu'une réponse à la question 5.
- L'action et la "fonction" des animateurs ont été claires et toujours explicites : nous ne sommes pas chargés de mission de la DATAR et n'engageons jamais le point de vue officiel ou doctrinal de la maison. Par contre, nous avons une mission à assurer, dont on a dit plus haut qu'elle avait pu varier suivant les attentes des Autorités de la DATAR;
- Autant on peut regretter que les chargés de mission DATAR et feu le Comité Scientifique (dont j'étais aussi) ont eu du mal à trouver leurs marques respectives faute sans doute d'ambition et de volontés mal explicitées de part et d'autre, autant les relations de travail sont excellentes entre chargés de mission et animateurs.
- Comment on travaille ?
 - échanges permanents, personnels directs d'idées, de papiers et de remarques, marqués éventuellement de la confidentialité dans les deux sens. A titre d'exemple les liens tissés entre M. Gastambide, C. Marcory, A. Delamarre... ont aidé à faire avancer beaucoup de problèmes et à éviter quelques erreurs ;
 - définitions de problèmes ou d'objectifs à mener ensemble, chacun avec sa légitimité propre ;
 - intégration plus grande des animateurs "pour avis" dans des fabrications de documents ayant ensuite un impact politique: "exemples de schémas", d'armature urbaine ;
 - informations permanentes et directes des questions et des réactions du terrain, notamment sur des modalités DATAR de faire connaître ses points de vue .
- De manière courante aussi les liens de travail et d'échange sont souvent directs et internes avec les SGAR, même s'ils pourraient être mieux définis et moins dépendants de relations personnelles : les Préfets apprécient cas par cas et suivant les moments, l'existence et l'action des animateurs. Autant ils ont été généralement heureux de nous voir prendre en charge pour partie et monter au créneau lors du grand débat, autant fonctionnellement, on reste souvent extérieur à leur réflexion sur les question d'aménagement. Tout dépend des personnes.
- Certainement, une rencontre par trimestre des animateurs, des SGAR, du chargé de mission interrégional et des chargés de mission régionaux renforcerait l'échange Paris-terrain, même et peut-être surtout, sans ordre du jour explicité.

Question 3 :

Nous avons, Y. Morvan et moi, après réunion et discussion de notre Comité stratégique Arc Atlantique, proposé à l'époque (décembre 1993 - janvier 1994), la création d'une Miat expérimentale sur la façade : Miat légère, non localisée dans une capitale régionale et non conçue de manière super préfectorale. Mais ensemble léger réunissant régulièrement les animateurs, les SGAR et quelques chargés de mission : cette Miat pouvait être pilotée par un chargé de mission de l'Avenue Floquet décentralisée.

Cette hypothèse ayant fait long feu, il faut revoir la copie. Est posée la question de la DATAR locale qui ne se suffira pas d'une meilleure représentation par les SGAR, dépendant de leur Préfet. D'où plutôt pour le moment, des expériences "essaimées" (sans savoir ce que vous y mettez), dont par exemple, une pour la partie Nord, une pour la partie Sud de la façade. Pour cette dernière, il me semble essentiel que :

- le Limousin y soit au moins invité
- les présences de responsables communautaires et espagnols-portugais puissent aussi (une fois par an) y participer, par exemple,

car les Régions mettent en oeuvre concrètement et quotidiennement ce processus : il serait fâcheux que l'Etat -même déconcentré- soit à la traîne ou pris au dépourvu.

Question 4 :

Réponse partiellement donnée dans la question 1.

La façade n'a de sens que :

- si elle reconnaît des prolongements transfrontaliers au Nord et au Sud
- la réflexion sur les ententes doit être poursuivie et développée.

On doit clairement distinguer -sans doute davantage- entre :

- ce qui vise à améliorer, conforter, développer la coopération interrégionale-transfrontalière
- ce qui vise à fabriquer ou finaliser des grandes régions
- ce qui implique une vision macro-territoriale : autoroute, TGV, littoral, recherches et enseignement supérieur
- ce qui relève de micro-territoires, comme la question de gestions des littoraux, évocations de proximité, les réseaux de villes tant pyrénéens, intérieurs, que franco-espagnols.

Surtout ne pas considérer que la loi Pasqua constitue une fin, mais au contraire un début qui doit de suite viser à la préparation des chartes et des plans, modalité par lesquelles, la réelle pertinence se découvrira : les animateurs doivent avoir un rôle toujours non institutionnel dans cette démarche.

Autrement dit : la DATAR vise-t-elle maintenant à privilégier, à conduire la coopération interrégionale et co-régionale, ou vise-t-elle à déboucher sur de nouveaux espaces ? A mon sens la première partie doit de suite être préparée et mise en oeuvre.

Question n° 5 :

A mon sens, et fortement, la reconnaissance et non seulement nécessaire mais impérative.

Bien entendu, non pour perpétuer un système ou pour valoriser une personne. Mais :

- aucune action locale, de terrain qui cherche à faire avancer la coopération n'est reçue et entendue localement, si on n'a pas la "référence" parisienne, précisée plus haut : voir question 2.
- La crédibilité d'écoute et d'interface dépend fortement de cette reconnaissance, qui nous laisse l'attitude des modalités, nous rend crédible, et permet des contacts, des discussions directes, que la voie administrative rend difficile, la voie politique complexe.
- La crédibilité est autant nécessaire au sein même de la DATAR. Les chargés de mission savent que fonctionnellement, nous avons une mission, que nous sommes acceptés pas seulement comme des visiteurs, des intrus ou des amis personnels ou des universitaires en quête d'information : nous sommes modestement, sur le terrain, des partenaires, des échos, des acteurs qui pourraient faire savoir à Paris comment on réagit, comment Paris envisage les choses. Dans ce pays et tant mieux, la décentralisation et la crédibilité pour faire avancer la coopération interrégionale dépendent d'une reconnaissance de l'appartenance à la sphère DATAR. Ce sentiment n'est pas d'abord lié à mon champ prioritaire de recherche comme universitaire, mais est lié à une réalité d'expérience. Vous pourrez concevoir de supprimer les animateurs, ou de nommer des fonctionnaires stricto-sensu. Je pense que ce serait une erreur, une perte d'efficacité. S'il doit y en avoir, ils doivent être proches de la Maison, reconnus par elle, ne pas en dépendre hiérarchiquement.

Cette reconnaissance va de pair avec une liberté d'action qui met de l'interface dans le mouvement et nous avait permis par exemple, de tenir séance de travail aussi bien à Limoges qu'à Toulouse, explicitement hors champ géographique de la façade et sans bénédiction du Délégué.

Question n° 6 :**Cibles prioritaires****Orientations**

- faire vivre davantage l'esprit coopération interrégionale et transfrontalière, française et européenne : le moment est bon, passées les élections. Ne pas faire comme si la loi Pasqua traduisait un aboutissement ;
- passer à la mise en oeuvre des chartes et des schémas régionaux et interrégionaux ;
- consolider les liens qui peuvent vite s'affadir ou se déliter encore entre le Nord et le Sud de la façade, entre le littoral (particulièrement à la mode) et les espaces intérieurs qui se sentent oubliés ;
- mettre en oeuvre des actions de réflexion entre les métropoles et les villes moyennes et les petites villes, ces deux dernières catégories pouvant avoir le sentiment d'avoir été oubliées ;
- maintenir ou relancer l'idée que l'Aménagement du territoire ne concerne pas seulement les espaces fragiles et que l'on cherche à inventer, après une période qui a voulu glorifier la métropolisation, un RMT : revenu minimum territorial.

Méthodes

- l'Arc tout particulièrement ne peut avancer que s'il est en permanence inventeur et réalisateur de projets, que s'il est producteur de résultats concrets ;
- Intensifier les groupes de contact et faire passer l'esprit des chartes interrégionales ;
- maintenir la réflexion et les méthodes prospectives en y ajoutant celle de l'évolution.

20 Décembre 1994

*

*

*

DU SUD DE LA FAÇADE AU CENTRE DU DÉBAT ?

LES ENSEIGNEMENTS D'UNE EXPÉRIENCE D'ANIMATION

I L'expérience de l'animation interrégionale de prospective Arc-Atlantique doit être comprise dans un certain type d'environnement.

L'idée atlantique, la référence à l'Arc étaient en grande partie antérieures au Grand Chantier. Différentes réflexions et recherches relevant de problématiques qui nous sont propres -la tectonique des territoires (1985), les atlanticités (1991), les intégrations et les fractures (1993)-, ont anticipé, accompagné et se sont nourries de la démarche de l'animation. L'originalité tient aussi au fait qu'initialement, les animateurs (J. LE MONNIER et moi-même), étions de caractère et de formation différentes : le premier, plus proche du monde des entreprises, davantage préoccupé de constituer une méthode et d'élaborer des cadres de réflexion pouvant être systématiquement suivis, le second plus intégré au monde de la recherche et plus en prise avec des travaux de planification régionale et de prospective et d'évaluation. Nous avons mis sur pied un Comité stratégique chargé de jouer un rôle de conseil, d'orientation et de coordination entre ce qu'on avait appelé la "partie nord" et la "partie sud" de la façade, découpage d'abord pratique pour une couverture fonctionnelle du terrain, ensuite pour tenir compte des cultures, des attentes différenciées. Le "découpage" a été régulièrement contesté par O.GUICHARD notamment. J. LE MONNIER a été remplacé, à son décès par Y.MORVAN, déjà présent dans le Comité stratégique où se retrouvaient P.CHEVILLIET, O.ROCABOY, M.GASTAMBIDE, S.PUISSANT, B.GUESNIER et J.BEAUCHARD.

Une autre particularité du Grand Chantier Atlantique tenait à ce qu'à côté des animateurs, existait le groupe Prospective Atlantique (groupe BEAUCHARD) dont les animateurs étaient membres. Cette "coexistence" dut apprendre à devenir efficace, à définir des modes de fonctionnement complémentaires, puisque aussi bien J.BEAUCHARD faisait "du terrain" et que les animateurs, par leurs fonctions universitaires notamment, continuaient, -par l'étude CEDRE, par des travaux ou et des communications à des Colloques classiques de recherche (St Jacques de Compostelle, Pampelune) ou à des Congrès organisés par des organismes tels que Ouest Atlantique, ou par Sud-Europe Atlantique (à Porto, Bilbao)-, à développer et à s'interroger sur l'idée et les contenus de l'Arc Atlantique. On voit bien d'entrée que le chantier DATAR est venu conforter des réflexions qui lui étaient antérieures et a généré directement ou non des perspectives qui lui sont plus larges.

II D'emblée s'est posée la question de la pertinence de l'espace (Arc - Façade...) et de la finalité ultime de l'animation.

Dès le début du travail d'animation, à l'époque avec J.LE MONNIER, nous nous sommes interrogés sur les acceptions des références atlantiques. Entre arc, axe, façade, ouest, régions périphériques, espaces maritimes, avec leurs nombreuses flèches, existaient bien plus que des variantes terminologiques : des enjeux stratégiques, politiques, organisationnels entre acteurs publics et privés, entre élus nationaux et locaux, entre Paris, Strasbourg et Bruxelles. La réflexion comme les objectifs atlantiques se situent d'emblée dans une interrogation forte sur la décentralisation, la déconcentration, l'intégration européenne, face aux constats de décomposition et de recomposition des territoires atlantiques.

a) L'action animatrice a d'abord cherché à comprendre comment et pourquoi autant d'intérêts et de réticences, pourquoi tant d'enthousiasme au Nord, d'incertitude au Sud, en rencontrant, en mobilisant, en travaillant, en discutant avec les acteurs de toute nature : dans des groupes de travail, des séminaires ou par des rencontres informelles.

Dans ces groupes se retrouvaient des organismes, C.E.S.R., Comité d'Expansion Aquitaine, Universitaires, l'I.E.P., des organismes consulaires, des représentants de l'administration, des chefs d'entreprise, du monde agricole et bien entendu des "experts" liés aux collectivités territoriales et à l'État.

Le choix s'est fait explicitement et prioritairement de ne pas prévoir dans nos groupes, des représentants directs des institutions, Élus-État, puisque l'animation interrégionale de prospective n'a pas, heureusement, mandat pour engager la DATAR. Elle doit par contre lancer des idées, écouter les attentes, apprécier les ambiguïtés et les contradictions, rencontrer tout le monde.

b) Notre conviction à J.LE MONNIER, Y.MORVAN et moi-même, -conforté par le travail et le labourage du terrain-, est que l'Arc Atlantique, au-delà d'un concept, traduit une ambition et une pratique d'acteurs, qu'il fallait mieux comprendre, "théoriser" en connaissant davantage le contenu et la réalité quotidienne et concrète de l'Arc. Cette démarche a impliqué, en permanence, -et impliquera, c'est notre conviction de "théoricien" de l'espace et d'aménageur, une double préoccupation :

- d'un côté, retenir l'idée d'une nécessaire harmonie ou harmonisation de l'Arc-façade par la connaissance de ces insuffisances ; la valorisation de ses atouts et

de son évidence, même si elle est créée, factice, artificielle : créer et renforcer une Unité.

C'est bien une certaine Unité faite de volontés expérimentées de travailler ensemble, faite bien entendu de réactions négatives à la banane bleue, face encore à l'élargissement, face maintenant à l'enthousiasme généralisé de l'Union et de Paris pour la Méditerranée.

Cette Unité implique des programmes englobants, d'enveloppement qui gomment ou tempèrent un moment, les évidentes contradictions et concurrences. L'Unité n'apparaît que par des projets, par des actions volontaristes permanentes, reconnaissant des intérêts, des temporalités, des actes, des finalités variables. L'Arc n'est pas un refus, un repli, mais une Ambition, un Avenir, une Conquête permanente ;

- d'où l'autre aspect de l'animation interrégionale Arc Atlantique : accorder une attention forte aux macro-territoires (comme l'expérience Sud-Europe-Atlantic en avait montré la pertinence et la réalité pour Poitou-Charentes Aquitaine, Euz Kadi, Norte...) et une autre préoccupation tout aussi vitale à des unités liées à des problèmes de quotidienneté : Pau-Tarbes-Lourdes, les zones d'emplois, les "intérieurs" de l'Arc, la Prospective Pays Basque 2010, la place des villes moyennes, les attentes de San Sébastien et de Pampelune.

Cette attention aux acteurs et aux lieux nous a conduit à nous déplacer personnellement à la demande des institutions intéressées ou inquiètes (Glasgow, Berlin, en Espagne, à Toulouse) et à tenir des séances de travail "officielles" aussi bien à Bayonne, Poitiers ou Limoges, qu'à Bordeaux, Périgueux, Mont-de-Marsan, voire même Le Sen, petit village de la Haute Lande.

III Deux remarques lourdes doivent être faites, avec le recul, sur ce qu'on attendait peut être des animateurs et de ce qu'aujourd'hui, nous pouvons en conclure.

1) Nous avons mené une animation visant à consolider l'Unité de la façade, même si nous avons le sentiment de résistances multiples : Le Limousin reste très partisan, l'Aquitaine modérée, l'Ouest enthousiaste, au point que bien souvent, on confond encore projet atlantique et ambition des gens de l'ouest. Mais nous avons aussi traduit, transmis, nourri les réalités multiples qui existent au sein de l'Arc. On a fortement, et en permanence, défendu la nécessité de repenser ce qu'on appelle à tort, encore, le transfrontalier, l'euro-péen alors que bien souvent les terminologies, les comportements, les structures, les modes de fonctionnement sont déjà d'une

autre nature. L'Animation conforte l'écart qui existe entre des terminologies officielles , nécessaires, la réalité de lignes et de montages budgétaires, et les réalités territoriales mouvantes qui ont du mal à rentrer dans ces cadres. Cet écart se retrouve d'ailleurs entre l'ambition attendue du Grand Débat et le résultat parlementaire.

Invités à tester et à valider une réalité atlantique et la consistance de la façade, nous avons autant testé et validé une étonnante attente, une grande réalité de coopération interrégionale-internationale, (au sens précédent) : plus même, de coopération interterritoriale. Si la façade sort globalement confortée par les démarches, elle l'est en —>- reconnaissant des différences entre le nord et les sud;

—>- notant un grand nombre de réalités de coopération interrégionale, mal ou peu favorisée par le XI^e Plan. Les coopérations territoriales dépassent considérablement la mission initiale qui était surtout interrégionale au sens des régions françaises ;

—>- soulignant l'enrichissement direct et indirect né des rencontres liées à l'animation ;

—>- rappelant des résistances : plus on s'éloigne de Bordeaux vers le sud et l'intérieur, plus on s'interroge. Mais on redécouvre une attente pour le "corridor atlantico". Plus on s'éloigne du littoral, moins on perçoit ce que la façade peut apporter.

La globalité nécessaire et revendiquée se double vite de reconnaissances de différences, de potentialités de fractures psychologiques et politiques : méditons "la région "INCHAUSPE" des 3 B : Bigorre, Bearn, Basque.

La mission d'animation avait à faire comprendre et avancer la démarche prospective, afin que celle-ci devienne naturelle et appropriée par les acteurs locaux. Apparemment simple, cette ambition s'est révélée fructueuse et a même dépassé à maints égards, nos propres espérances.

- Sans doute, convient-il de souligner qu'entre nous, des désaccords persistent quant à la philosophie même, à la nature et aux méthodes de la prospective. Pour notre part, nous en restons à l'idée que "c'est la reconnaissance d'évolutions que nous ignorons et la maîtrise de situations qui nous échappent (1987). C'est une maïeutique et une pédagogie collectives commandées par une découverte et des visions axées sur le futur, permettant de mieux comprendre et de dépasser les enjeux, et les contraintes actuelles. Au fond, c'est un peu redécouvrir KEYNES : "dans le long terme, nous seront tous morts" : donc il est urgent de préparer le présent en se projetant dans le futur.

De ce point de vue encore, autant les scénaris constituent des formes pratiques et coordonnées reposant sur des représentations objectives et subjectives, autant doivent-ils être compris comme une certaine modélisation formelle d'une vision et d'un cheminement de futurs éventuels, offrant un mode d'expression imagée et fertile. Il doivent cependant être retenus parmi d'autres modes d'expression et de représentation : non une finalité, mais une modalité, une composante de la démarche prospective. Les scénaris restent bien souvent compris comme des fabrications d'experts ou de techniciens qui concerneraient peu les réalités et les acteurs territoriaux. Les scénaris sont souvent trop macro-économiques et macro-territoriaux. Leur existence, cependant, conduit à des besoins partiels et plus localisés : c'est un progrès comme en témoigne "Pays Basque 2010".

2) Cette avancée de la prospective a été pour le sud, largement accompagnée et facilitée par l'existence de l'Observatoire des Phénomènes du Futurs, soutenue par le Conseil Régional d'Aquitaine au sein du Comité d'Expansion Aquitaine, dont les travaux avaient déjà largement acclimaté l'idée et mis en oeuvre des Commissions. L'O.P.F. avait explicité ses résultats par des journées Prospectives, concrétisées cette année par un Colloque joint avec l'O.I.P.R. L'O.P.F. a d'ailleurs ajouté à ses Commissions classiques, une Commission Arc Atlantique, dont l'animateur est président.

Au titre d'animateur encore, nous avons largement participé à la mise en oeuvre des concours DATAR des lycées (aussi bien en Aquitaine qu'en Poitou-Charentes). Une journée (novembre 1993) avait aussi, grâce au partenariat de l'I.E.P., réuni des chercheurs d'origine différente, avait mobilisé des étudiants de maîtrise sciences économiques de troisième cycle (le D.E.A., le D.E.S.S. liées à l'I.E.R.S.O.), ainsi que des étudiants de sciences politiques. C'est le succès même de cette journée qui a conduit à proposer la venue à l'I.E.P. du Premier Ministre et du Ministre d'État (13 Janvier 1994). De même, nous avons été invité à participer aux travaux de prospective du Pays Basque, initiative partie du sous-préfet de Bayonne et relayée par les élus, aux travaux du "business group" de la Commission Arc Atlantique présidée par J.P.RAFFARIN. On participe encore à la mise en oeuvre de l'Institut Atlantique d'Aménagement.

3) Cette évocation partielle, veut seulement montrer qu'au nom de la prospective, on est en présence d'une confrontation permanente du quotidien : quotidien des attentes du terrain, quotidien de la DATAR, d'où émanaient régulièrement des demandes directes de réponse quasi-immédiates au Directeur GUIGOU, sur une idée, sur une série de cartes, sur une proposition, sur des rencontres. Puisque la DATAR s'interroge sur une nouvelle organisation interne,

qu'elle médite et tienne compte des hommes-ressources éloignées d'elle mais reliées par Fax : "2015 en direct par télécopie" !

Méfions nous aussi des attentes excessives nées de l'enthousiasme un peu désordonné de la prospective : il faut en assurer la pérennité sans tomber dans le répétitif de l'institutionnel. Méditons le temps qui a été nécessaire pour mettre en oeuvre, animer et faire vivre le grand débat.

L'animation a accompagné les travaux du Débat dans les communes rurales (une séance nocturne en novembre à Luxey en pleine Haute Lande), en a souligné le besoin et les attentes, les nécessaires retombées locales. Les débats parlementaires, les négociations des C.M.P. entre Sénat et Assemblée Nationale ne sauraient épuiser la question. Il faudrait veiller à ce qu'il y ait des suites : l'animation, la prospective n'ont guère de sens si elles n'induisent pas des réflexions en matière de suivi et d'évaluation.

Nous sommes modestement redevables et comptables à de nombreux acteurs méconnus de suites directement opérationnelles.

L'animateur, dans le désordre parfois, a dû gérer au mieux des "communandes" multiples, variables qui pouvaient donner le sentiment qu'elles s'éloignaient de son chantier initial pour mieux, à un moment et dans un lieu donné, le servir.

*
* * *
*

En guise de conclusion, on aimerait proposer notre témoignage et déterminer sept commandements pour toute pratique future de l'animation :

1 - L'ambition atlantique est plus que jamais une idée nécessaire, intégratrice de coopération territoriale et régionale, entendue au sens largement ouvert : vers l'Angleterre, vers les Sud Ibériques. Elle ne se réduit pas à la quête d'un découpage idéal ou optimal : nous pouvons proposer des images, une méthode, nous n'avons pas à sortir notre carte.

2 - Toute animation se nourrit de modèles normatifs, théoriques et stratégiques. On a dit les nôtres - qui s'expriment par la tectonique des territoires (1985-1993)
- des dynamiques d'intégration et de fractures

- des stratégies de macro-territoires dépassant éventuellement la référence à la façade, des micro-territoires fondés sur la proximité et la quotidienneté.....

- la nécessité de repenser les territoires et les logiques d'aménagement, en fonction d'une centralité conçue, comprise à partir des terrains, des problèmes et des projets.

On n'est jamais totalement neutre vis à vis d'un territoire : on en est évidemment témoin, souvent aussi acteur.

3 - L'animation, dans une perspective d'interface permanente, doit être reconnue, intégrée à la sphère DATAR, sans en dépendre hiérarchiquement ni fonctionnellement : l'Animateur est chargé d'une mission large, "spirituelle" et opérationnelle. Il n'est pas chargé de mission DATAR. Mais sa crédibilité impose une lettre de mission, une reconnaissance explicite de son existence. L'animation locale et inter-territoriale demande encore une reconnaissance de l'État central.

4 - L'Animation doit se faire en liaison directe avec les chargés de mission de la DATAR, en charge de grands chantiers, en charge des régions. Des relations directes, personnelles sont nécessaires et pour ce qui concerne la façade, elles ont été excellentes, permanentes, ce qui semble avoir été exceptionnel : l'animation se fait en équipe aussi bien au sein de la DATAR que territorialement.

5 - L'animateur peut être davantage reconnu et travailler davantage avec l'État déconcentré, le Préfet et le S.G.A.R. . Si à titre personnel, les relations ont été bonnes, si nous avons pu monter avec les S.G.A.R. les opérations "concours des lycées", préparer la venue du Premier Ministre à l'I.E.P., à la différence peut être d'autres régions, les liens fonctionnels ont pu être relativement limités. Ceci étant, chaque animateur doit avoir son réseau, son mode de fonctionnement correspondant aux logiques et aux environnements de sa sphère d'animation : ne pas imposer un modèle standard, mais laisser vivre l'animation.

6 - Si l'animation nous semble utile et nécessaire, elle implique une existence nécessairement floue, un positionnement qui ne relève pas d'un circuit administratif, ni des circuits politiques : l'animateur ne devrait pas être un élu ou un candidat à une élection dans la période où il est nommé : pour être crédible et efficace, l'animateur doit être d'une situation parfaitement claire, crédible et bénéficier d'une grande autonomie de conception et de fonctionnement. De ce point de vue, l'expérience là aussi a été heureuse.

7 - Les tâches des animateurs ne sauraient être a priori définies strictement ou limitativement cadrées. A l'avenir, indépendamment des qualités personnelles ou des statuts des uns et des autres, si l'expérience devait être poursuivi ou reproduite, -ce qui nous semble fortement souhaitable-, les actions à conduire devraient être les suivantes :

- être un des liens entre les acteurs locaux et la centrale parisienne,
- être présents dans les éventuelles DATAR décentralisées ou essaimées,
- participer à la mise en oeuvre de la loi Pasqua, notamment en matière de chartes et de schémas régionaux et interrégionaux,
- veiller au maintien et à l'approfondissement des coopérations interrégionales en "préparant" déjà les futurs plans régionaux,
- veiller aussi en permanence à ce qu'on ne retombe pas d'une vision trop hexagonale ou parisienne de l'aménagement, à ce qu'on ne resectorialise pas à outrance la mise en oeuvre des schémas, à ce que les nécessaires stratégies à composantes économiques n'oublient pas les attentes et les apports de l'environnement peu relativement présents,
- maintenir l'esprit prospective, non comme une nécessité ou une fatalité, mais comme une des modalités de la recomposition du débat politique et démocratique : l'aspect technique viendra trop reprendre sa place.

Il faut finalement beaucoup de passion, de modestie et de patience pour l'animation. L'Arc Atlantique et le développement des territoires méritent cet engagement : nous y avons beaucoup appris. Décidemment, l'aménagement et le développement se nourrissent plus du territoire qu'on ne le pense souvent, surtout quand on tente de mettre en oeuvre des formes d'expression et de communication plus adaptées aux attentes des acteurs locaux, nationaux et communautaires.

Claude LACOUR

Décembre 1994

*III**LE GRAND DEBAT*

EUREG

Europäische Zeitschrift für Regionalentwicklung
 Revue Européenne de Développement Regional
 European Journal of Regional Development

Inhalt / Table de Matière / Content 1/1994

Editorial	1
<hr/>	
Articles	
Bruce Millan Europe 2000: Territorial Aspects of European Integration	3
Joël Hèbrard Aménager l'Europe de demain - Une vision différenciée et intégrée de l'espace européen	9
Claude Lacour National and Regional Development The National Consultative Process in France	14
Hans Flückiger Die Raumplanung in der Schweiz vor der Herausforderung Europa	17
Frank-Dieter Grimm Spatial disparities in Central and Eastern Europe: Sources of Tension, Sources of Growth	24
Bruno Amoroso, Andrea Gallina The Mediterranean Region and Globalisation	30
Bernard Guesnier Regions et Europe: Vers de nouvelles relations	34
Peter Treuner A New Map of Europe's Spatial Development Objectives	38
<hr/>	
Short Reports	44
<hr/>	
News	51
<hr/>	
Documents	55
<hr/>	
List of Contributors	61

„EUREG“ is published jointly by the German Akademie für Raumforschung und Landesplanung (ARL), Hannover, and the Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF), Paris, with a financial contribution of the French Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), Paris.

Co-Editors: Professor Claude Lacour (ASRDLF), University of Bordeaux I, and Professor Peter Treuner (ARL), University of Stuttgart.

Assistant Editors: Dr. Klaus Becker (ARL), Hannover, and Professor Jacky Perreur (ASRDLF), University of Bourgogne at Dijon.

Members of the Board of Editors: Professor Piotr Korcelli, Polish Academy of Sciences, Warsaw, Poland; Professor Noralv Vegge-land, University of Oslo, Norway.

Secretariate: Dipl.-Inform. Marion Schulz.
 Adresses: Institut für Raumordnung und Entwicklungsplanung, Universität Stuttgart, Postfach 80 11 40, D-70511 Stuttgart/Germany (Tel.: +49-711-6856330, Fax: +49-711-685-6965); Institut d'Economie Régionale du Sud-Ouest, Université de Bordeaux I, Avenue Léon Duguit, F-33604 Bordeaux/France (Tel.: +33-56848551, Fax: +33-56848647).

„EUREG“ is distributed to the recipients of ARL-publications and as a supplement to the subscribers of the journal „Revue d'Economie Régionale et Urbaine“. Extra copies can be obtained from the Secretariate of the Akademie für Raumforschung und Landesplanung, Hohenzollernstr. 11, D-30161 Hannover/Germany.

All rights are reserved
 © 1994 Akademie für Raumforschung und Landesplanung (ARL) / Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF)

Printed in Germany by
 poppdruck, D-30851 Langenhagen

ISSN 0946-7815

nautaire" démarre, il serait bon que soit lancé, dès que possible, un véritable Observatoire Européen de l'Aménagement du territoire, au service du public et de toute institution ayant à faire avec le développement régional, mais indépendant des gouvernements et des intérêts organisés, chargé de l'analyse des facteurs d'aménagement du territoire en Europe, et de la formulation de suggestions pour des politiques publiques, qui s'inspirerait, par exemple, de l'expérience de certains centres de recherche universitaire, de certains réseaux professionnels comme le Royal Town Planning Institute, ou mixtes comme l'Akademie für Raumforschung und Landesplanung de Hanovre.

5. En guise de conclusion

L'ARL et la DATAR ont décidé de renouveler leur groupe bilatéral tout en l'élargissant au niveau européen, pour donner suite aux travaux initiaux et pour rédiger une nouvelle version de "Perspectives de l'Aménagement du Territoire Européen"; des partenaires italiens et néerlandais sont en train de s'associer à cette démarche transnationale qui laisse espérer que les "Perspectives" renouvelées puissent être très vite pris comme points d'appui pour de nouveaux dialogues, pour une meilleure connaissance des territoires, pour organiser l'espace européen, pour lui donner des insti-

tutions convenables, pour établir un nouveau modèle de société dans une plus grande Europe, bref pour aménager l'Europe de demain.

Notes

- 1 Perspektiven einer europäischen Raumordnung / Perspectives de l'Aménagement du Territoire Européen. ARL; DATAR. Hannover · Akademie für Raumforschung und Landesplanung, 1992.
- 2 "EUROPE 2000" a été proposé par la Direction Générale de la Politique Régionale de la Commission de la Communauté Européenne
- 3 Perspectives de l'Aménagement du Territoire Européen, Hanovre et Paris 1992, pp.127 et suivantes
- 4 Conseil Informel des Ministres Chargés de la Politique Régionale et de l'Aménagement du Territoire - Liège 12 & 13 nov. 1993
- 5 J. DELORS a suggéré de réaliser pour 2400 milliards de francs de travaux à partir d'un emprunt de 800 milliards de francs
- 6 Les expressions de "systèmes à ressort" et de "systèmes à finalité" sont celles d'Edgar PISANI
- 7 Marc Carrel-Billiard, Modèles connexionnistes - Une introduction aux réseaux neuronaux en intelligence artificielle". In: Publications Scientifiques et Techniques d'IBM France No. 2 juin 1992, page 40
- 8 Sous la direction des Professeurs Marcou et Siedentopf
- 9 Conseil Informel des Ministres Chargés de la Politique Régionale et de l'Aménagement du Territoire - Liège 12 & 13 nov. 1993
- 10 Cf. "Perspectives de l'Aménagement du Territoire Européen", pp. 129 et suivantes

CLAUDE LACOUR

National and Regional Development The National Consultative Process in France

Zusammenfassung

Die nationale Raumordnungsdebatte in Frankreich

Die französische Regierung hat im Dezember 1993 eine große nationale Diskussion über Aufgaben, Inhalte und Organisationsformen der Raumordnung in Frankreich initiiert, die ihresgleichen sucht. In einer breit angelegten Informationskampagne, die von der nationalen Raumordnungs- und Raumentwicklungsbehörde DATAR vorbereitet wurde, wurden die Fragestellungen allen, die politische und administrative Verantwortung für die Aufgaben der räumlichen Entwicklung tragen, verdeutlicht und zur Diskussion gestellt. Ziel der öffentlichen Diskussion, in die sich insbesondere der für die Raumordnung zuständige Innenminister und der ihm beigeordnete Delegierte Minister einschalteten und die alle Ebenen der staatlichen und lokalen Körperschaften sowie die interessierte Öffentlichkeit und die Medien einbezog, ist es, eine nationale Raumordnungscharta und ein nationales Rahmengesetz für die Raumordnung vorzubereiten. Es ist geplant, das sich anschließende Gesetzgebungsverfahren noch im Sommer dieses Jahres zum Abschluß zu bringen. Der Beitrag erläutert die wesentlichen Elemente der Debatte.

Résumé

Aménagement du territoire - Le Grand Débat National en France

Le débat national sur l'aménagement du territoire lancé par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, est présenté comme une approche nouvelle qui a comme objectif d'associer le grand public à la préparation d'une charte nationale d'aménagement du territoire et d'une loi cadre qui précèdera la répartition des responsabilités dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Summary

In 1993, the French government issued a consultative document on national and regional development (DATAR)¹, the challenges and trends of which we wish to clarify since, in the eyes of some foreign readers, this process may appear peculiar, incongruous and even out of date - all the more so because it is the responsibility of C. Pasqua, the Minister of the Interior and the person responsible for national and regional development. Why add to the scepticism regarding the existence of French decentralisation already felt by

some critics and pander to their beliefs that France is still resolutely centralised and Jacobin?

Most certainly, this consultative process is not without an ulterior political motive. It reflects the change in the parliamentary majority and constitutes an important factor in the strategy of the Balladur government. There is no doubt that it will be an issue in the coming presidential election campaign (May 1995).

However, it would certainly be wrong to reduce the consultative process to purely political considerations of this kind. It also stems from a sudden and marked awareness of a changed geopolitical environment.

On the one hand, a vigorous "call for and need of the state" has been re-emerging against a background of sector-based (agricultural, fishing) or geographical (expanding suburbs and fragile rural areas) problems, which are not confined to France. Nevertheless, this need of the state does not signify an automatic return to centralisation, contrary, for example, to the current interpretation in the English-language press.

From another point of view, the consultative process initiated by the Balladur government fits into prior considerations which specifically examine the necessity of allowing for European integration and economic internationalisation, the large number of regions and municipalities, the importance to be accorded to cities and the issue of European towns.

In many cases, by implication or otherwise, the German model appears to some, J.L. Guigou² for example, to be a relatively harmonious basis which should be given greater consideration. It is recognised that our reservations about such idealisation of the German model have, after all, been called into question by reunification³. Consequently, beyond the originality of the French national consultative process, it appears necessary to put forward some considerations on national and regional development within a European perspective.⁴

I Projection: a preferred approach

Even before the change of government (in March 1993), DATAR had initiated a major campaign entitled "*Projections and territories*". Numerous works testify to its scope, interest and resources.

The consultative process itself deliberately looks forward to 2015. This method of projection has some characteristics which should be emphasised:

It is obviously not a forecast and there is no doubt that the scenarios and models obtained will not correspond to any situation existing in 2015. However, the projection, which is defined as "the acknowledgement of developments of which we are unaware and the control of situations which are eluding us", forces fundamental importance to be attached to *breakdowns, changes and qualitative phenomena* which econometric models are ill-equipped to integrate or anticipate.

The projection controlled and stimulated by DATAR since 1990 was, in the 1960s, an exercise, or rather a philosophy of the future, which was essential to an understanding of regional policies and dynamics.

In the 1980s, even before its rediscovery by the state, it was adopted and used by some regions (Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Limousin, Aquitaine, etc.) as a *method of projection into the distant future* (2005 - 2007, 2010, etc.),

allowing a breathing space in which regional planning can be clarified, whether or not it is directly connected to the preparation of planning agreements. In no case is the process state-controlled, mandatory or centrally controlled, but, as previously mentioned, stimulated and coordinated.

By using a detached, variable and indefinite temporal basis, which generally annoys forecasters and quantification modellers, projection allows current constraints and concerns, such as the approval of a regional budget or winning and maintaining a political majority, as well as administrative and institutional networks, to be removed from the equation. It also allows "the invention of futures", generally by over-emphasising recent features and trends, thus permitting better involvement of the participants.

II The challenges of national and regional development in the consultancy process

Curiously, to the non-French mind, it is the Minister of the Interior who is responsible for national and regional planning, a circumstance which has been relatively uncommon, though not unique, throughout the Fifth Republic. However, this could be considered as a revival of the immediate possibility for directly mobilising the *Préfets* (local commissioners), who are responsible for organising meetings, enquiries and hearings with all those wishing to take part, as they see fit.

More fundamentally, contemporary French national and regional development produces two concerns for which it must be possible to make allowance, both on the part of the state and on the part of local authorities. In this respect the consultative process does not restrict decentralisation: on the contrary, it is seen as an opportunity for taking stock indirectly, to see how decentralisation could be improved, and possibly to suggest administrative reorganisation.

These two major concerns affect the opening up [of Europe] on the one hand, and cohesion, on the other.

The opening up of Europe

Even the title of the consultative process may cause confusion: starting at the top, by dwelling on the adjective *national*, one could have the feeling that in some way this is a backward step or even a U-turn which could easily be interpreted as *nationalist*. The use of the term *national* in this context refers to the notion that everything in the territory under jurisdiction, all administrative (regional, departmental and municipal), commercial (municipal chambers, etc.) and socio-professional bodies should be consulted, should share their analyses, their criticism of the system and of the proposal in question. Of course, it is appreciated that by adopting a policy of non-involvement, development will be restricted to a few preferred places in the territory: Paris, the Mediterranean coast, etc.

This *national* consultative process is thus considered necessary in the face of the multiple opening-up of contemporary economies:

- the opening up of Europe (of the Community), which demands that attention be given to and administrative proposals put forward for cross-border areas, for example;
- the opening up of Europe to Eastern Europe, the full significance of which was apparent at the Dresden Colloquy, but also all the ambiguities, possible questions to be resolved and dangers;
- the opening up of the world which has already produced the global village, although its accessibility and use are

peculiarly exclusive, a process which some analyses have termed globalisation. Such attention to opening up is now prevalent, especially on the part of DATAR, which loves maps, and leads to the promotion of schemes which go beyond the borders of France, something which many regions, Aquitaine for example, consider imperative. Stereotypical questions are resurfacing, couched in different terms: Are the French regions big enough and powerful enough? How can they be made to cooperate more effectively with each other and with their neighbours? How should preference be given to cities? Which high-speed rail networks are necessary? etc.

● This opening up, but also the issue of *cohesion*, are necessary for taking into account fragile areas, both urban and rural: the greater the distance easily travelled, the more the growing need for a better *quality of daily life* is felt, in terms of housing, education, local public services and amenities. At all levels, from Greater Europe down to the local district, the feeling of being forgotten is intensifying and the feeling that the everyday practical implementation of the principle of subsidiarity, which is admirable and ideal in itself, is in practice the subsidiarity of *problems*. Every one, at every level, withholds the most beneficial factors and leaves someone else to sort out the problems – all under the banner of solidarity. Ultimately, the subsidiarity of problems forces a request for assistance from the state or from Brussels. France is hardly unique in this respect, as was evident at the Dresden Colloquy.

III Fears expressed

The consultancy process, whatever its terms and conditions may be, and particularly the misrepresentations and criticisms which may be considered relevant to practical policy, has led to some concern regarding two major fears experienced in many countries, both in Europe and elsewhere, and by almost all local authorities. Whatever meaning may be accorded to national and regional development, it is an extremely powerful indicator of the fundamental problems faced by contemporary society in this respect.

The marked increase in breakdowns and the appearance of new tensions

These tensions are not primarily geographic but *social, cultural* and even religious. Integrational and corporatist approaches, but also exclusion processes, are intensifying and are creating tensions and high risks of social disintegration, particularly in urban agglomerations. Although such breakdowns are more evident in such agglomerations, they also exist in some rural areas. They are encountered in Germany, Belgium, Italy and England, as well as in France. There is no doubt that national and regional development policies alone cannot suffice to counteract all these evils, the origins of which are complex, but at least the consultation process exposes them in outline and recognises them as major risks and challenges in our societies.

At the same time the acute question of *"regional" inequalities* in the wider sense also arises, for the first time in some cases. Opening up and globalisation intensify and generate inequalities between and within regions. Powerful areas, possibly cross-border and transnational, reinforce each other, but also the process of impoverishment in other areas. The national consultative process is

demonstrating that many problems, and their solutions, are both European and local. Ultimately it may be said that regional development is dead when the only things to develop are inequalities, when corporate bodies are strengthening each other and when violence is being organised as a way to resolve grievances. In this case, too, projection is only taking results observed every day to the extreme. Projection, in many respects, provokes catharsis, but that, after all, is better than pretending not to know.

IV Some trends

To date, the consultative process has only reached its half-way stage. It should be embodied as a charter or enabling act in the summer. However, several trends are emerging already, apart from these essentially French political and legislative refinements.

We French are reproached, no doubt with justification, for having an exaggerated taste for arguments which are often insoluble, particularly, in the field of public administration, concerning the (excessive) number of municipalities and regions. For example, what is to be done with the *département*? The attraction of the German model to some has already been mentioned.

The subject of long-term inter-municipality is recurring. Should small municipalities, those effectively without financial resources and administrative capacity but with a rich democratic tradition, solidarity and participation, be abolished? Here, as well as in urban agglomerations, solidarity produces efficiency. Agglomerations intimate and call for re-appraisal – possibly administrative, but definitely of financial and fiscal instruments: in plain language, a *thorough reform of the local tax system and of relationships between the state and local authorities*. The 1980's saw an enthusiasm for cities and the glorification of metropolitanisation, of which it is thought that such a formula could have led us to "forget the town". Without denying the need for powerful, attractive towns to guarantee regional development, the consultative process fortunately recognises the necessity of considering *medium-sized towns*, which I call "Atlanticities" and which J. Beauchard calls "Atlantic Cities", administering land and considering the town in its historical, patrimonial, architectural and environmental context. There is a pronounced difference between town and city.

Decentralisation and national and regional development must simultaneously apply restrictions, some of which conflict: those of the *political legitimacy* of local authorities, those of *territorial and spatial dynamics* which compel more attention to be paid to *macro- and micro-areas*, in response to the demands of opening up and cohesion. Current trends, *major projects*, like that of the coastline and the Atlantic coast, the example of which has been adopted in numerous other cases – the Baltic coast, the Scandinavian coast, etc., and *local development* constitute pragmatic, relevant and efficient approaches because they are essentially within the scope of those involved with land and especially within the scope of socio-professionals, researchers, universities, the press, the banks and elected representatives. Whether or not "major projects" foreshadow future "super regions", they demonstrate how we can better ensure inter-regional and cross-border co-operation and how national cohesion, the weakening of which is evident, can be preserved through

the European Union, the opening up to Greater Europe and the administrative flexibility which allows the regions to express their capacity for innovation and their willingness to cooperate. Once more, in this respect, without prejudicing the political and legislative responses which may emerge, the consultative process is exemplary in that it directly confronts profound social problems and attempts to resolve them in a pragmatic and ambitious way.

Rather than seeing a new French cultural peculiarity in the consultative process for national and regional development, one can, with a little effort, discern the manifestation of fundamental questions which ultimately affect all European land use.

Anmerkungen

- 1 Ministry of the Interior: DATAR, *Débat National pour l'Aménagement du Territoire. Document Introductif (National Consultative Process for National and Regional Development. Introductory Document)*, La Documentation Française, 1993.
- 2 GUIGOU, J.L.: *France 2015 – Recombination du territoire national (France in 2015 – the recombination of national territory)*. Editions de l'Aube, 1993.
- 3 LACOUR C.: *Compte rendu du Colloque de Dresde, Entwicklungsperspektiven für den grösseren europäischen Raum (Proceedings of the Dresden Colloquium: Development perspectives for Greater Europe)*, Nov. 1993, in RERU, 1994; R. KAMM – P. KLEMMER in *Zeitschrift für Wirtschaftsforschung RWI*, September 1993.
- 4 PUISSANT, S: *Compte-rendu du Colloque de Essen 1992*, REKU (Proceedings of the Essen Colloquium 1992, RERU 1992).

Périgueux, le 6 septembre 1994

Le Président,

Monsieur,

Nous sommes très heureux de vous inviter, le 16 septembre prochain, à la soirée exceptionnelle des Délégués Consulaires et des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Périgueux.

Nous avons voulu placer cette soirée sous le signe des projets et du développement de notre département.

Aussi, les membres du Bureau et moi-même serions heureux de vous accueillir, de 18 h 00 à 19 h 00, pour une rencontre informelle, en présence de Monsieur Claude LACOUR, Professeur à l'Université des Sciences Economiques de Bordeaux I, Directeur de l'Institut d'Economie Régionale du Sud-Ouest, Animateur interrégional de Prospective Façade Atlantique pour la DATAR, autour du thème suivant :

Quel Aménagement du Territoire pour notre Département et notre Région ?

A 19 h 30, à l'issue de cette réunion, un apéritif sera servi à la C.C.I.

A 20 h 30, j'aurai le plaisir de vous inviter à un concert exceptionnel, en l'Eglise de la Cité de Périgueux, dans le cadre du Festival International SINFONIA en Périgord, invitation que vous avez déjà reçue par ailleurs.

A 22 h 00, pour clôturer cette soirée agréablement, un buffet de gala sera servi dans la salle panoramique du Lycée Jay de Beaufort, où nous signerons une Charte symbolisant le rapprochement avec l'Education Nationale, par le biais de nos formations commerciales.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir,

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Charles FIGINI

Arrondissement :
Périgueux,
Sarlat, Nontron.

23, rue du Président-Wilson
24016 Périgueux
Tél. 53 08 31 17
Télex Chamcom 570335

A compter du 1er décembre 1993 : Nouveaux numéros de téléphone
Standard général : 53 35 80 80
Conseil Technique aux Entreprises : 53 35 80 50
Information Economique et Juridique : 53 35 80 60

*IV**PRATIQUES DE LA**PROSPECTIVE REGIONALE*



17 et 18 mai 1994

3ème colloque de l'Observatoire International de Prospective Régionale

**Les nouveaux défis de l'Aménagement du Territoire :
mondialisation, métropolisation, intégration européenne**

Avec le parrainage et la participation de la DATAR

**Avec la participation du Commissariat Général du Plan,
du CNERP et de la Commission Européenne**

Avec le soutien et la participation :



PROGRAMME DEFINITIF

Troisième Colloque de l'O.I.P.R. 17-18 mai 1994 à Bordeaux

A la suite du grand débat sur l'Aménagement du Territoire, qui a permis de faire remonter de la base citoyenne de nombreuses idées, mais aussi beaucoup de préoccupations et d'inquiétudes -économiques, sociales, culturelles- et au moment de la présentation au Parlement de la Loi d'Orientation de l'Aménagement du Territoire, il paraît opportun de prendre du recul, et d'analyser le devenir des territoires, des régions et des espaces urbains dans le contexte des processus lourds qui déstabilisent, recomposent, repositionnent les territoires à rythme accéléré en cette dernière décennie du XX ème siècle: mondialisation, métropolisation, intégration européenne.

Trois mots-clés, trois catégories qui serviront de fil conducteur pour étudier les contraintes sans la connaissance desquelles les politiques d'Aménagement du Territoire risquent d'apparaître comme autant de pseudo-leviers, sans capacité réelle pour infléchir le cours des choses.

Ce colloque vise à mieux comprendre les grandes mutations qui traversent les territoires, à analyser les marges de manoeuvre, les inflexions possibles et nécessaires, à travers une meilleure connaissance des enjeux vis-à-vis de deux grands espaces géographiques de référence: les régions de l'Arc Atlantique européen, et les régions de l'Arc Méditerranéen nord.

Guy LOINGER
Secrétaire Général de l'O.I.P.R.

L'O.I.P.R. (Observatoire International de Prospective Régionale) association loi 1901 est présidé par Bernard CAZES. IL a été créé en 1988, pour confronter les points de vue des chercheurs et des acteurs sur les problématiques du développement régional et local et de l'Aménagement du Territoire, dans le contexte européen, vis-à-vis d'un horizon temporel rétrospectif et prospectif. L'O.I.P.R. organise de nombreux séminaires et des colloques.

Mardi 17 mai

Accueil et pause café de 10H30 à 11H30

11H30 - 12H30 Ouverture du Colloque et présentation de la nouvelle politique

Salle des Assemblées **d'Aménagement du Territoire**

Jacques VALADE, Président du Conseil Régional d'Aquitaine
Bernard LANDOUZY, Préfet de la région Aquitaine, Préfet de Gironde
François LEFEBVRE, Préfet, DATAR, co-rédacteur de la Loi d'Orientation de l'Aménagement du Territoire

13H00 Déjeuner à l'Hôtel de Région

14H30 - 16H00 Trois concepts/notions en toile de fond des mutations territoriales et spatiales européennes

Salle des Assemblées

Claude LACOUR, Président de séance, IERSO, Université de Bordeaux I, O.I.P.R.
Michael PARKINSON, European Institute for Urban Affairs, Liverpool John Moores University : *European cities towards 2000 : economic competition and social exclusion*
Philippe ZARIFIAN, LATTS-CERTES, Ecole Nationale des Ponts-et-Chaussées, Paris : *Au-delà du Japon, des modèles d'organisation en compétition*
Bernard CAZES, Président de l'O.I.P.R., Commissariat Général du Plan

16H10 - 17H10 Politique européenne du développement régional et de l'Aménagement du Territoire

Salle des Assemblées

Robert SAVY, Président de la Région Limousin. Rapporteur de la Commission spécialisée de l'Assemblée des Régions d'Europe : *Le projet de rapport de l'Assemblée des Régions d'Europe sur l'Aménagement du Territoire et les infrastructures*

Pause café

17H20 - 19H20 Atelier 1 : Villes et territoires face au processus de métropolisation.

Salle des Assemblées

Tendances récurrentes et politiques alternatives

Claude LACOUR : Président de séance, rapporteur et propos introductifs
Jacques BEAUCHARD, Laboratoire de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences sociales, Université Paris Val-de-Marne : *De la périphérie urbaine à la cité-région*
Jean MARIEU, Institut d'Aménagement, Université de Bordeaux III, OPF : *Eléments pour la construction d'un rapport contractuel entre métropole et région*
Sylvain MAGE, Commissariat Général du Plan : *Compétitivité territoriale et identités locales : vers quelle intercommunalité ?*
Pierre BECKOUCHE, STRATES, Université Paris 1 / CNRS, IUP Université Paris Val de Marne : *Le yoyo parisien : Evolution récente de la place de l'Île-de-France dans l'économie nationale*
Jean-Pierre LUGNIER, Université d'Amiens, Picardie : *Les réseaux socio-économiques métropolitains comme expression d'un processus de supra-territorialisation*
Discutants : Michaël PARKINSON, Université de Liverpool, Richard KNIGHT, Consultant

Débat

17H20 - 19H20 **Atelier 2 : Développement et initiatives locales et régionales face à la mondialisation des processus économiques**
Salle de Commission

Bernard CAZES : Président de séance, rapporteur et propos introductifs
 Michel QUERE, CNRS-LATAPSES, Nice-Sophia Antipolis : *La diversité territoriale en Europe et les conditions de la croissance à long terme*
 Nicole ROUSIER, CNRS-IREPD, Université de Grenoble : *Structure territoriale et ouverture internationale. Les deux facettes du développement local*
 Paulette POMMIER , DATAR : *Un bilan des expériences de développement local soutenues par la DATAR*
 Chantal MANGIN, Service Régional et Local du Commissariat Général du Plan : *Du global au local. La réponse des économies territoriales*
 Jean-Pierre GILLY, Claude DUPOY, LEREP, Université de Toulouse : *Entre le local et le global : la stratégie territoriale des groupes industriels*
 André LARCENEUX, IRADES, Université de Besançon : *Qualification des territoires et contraintes logistiques et organisationnelles*
 Discutant : Guy LOINGER, OIPR/GEISTEL/Paris I

Débat

17H20 - 19H20 **Atelier 3 : Intégration européenne : cohésion sociale et rattrapage économique, entre mythe et réalité**
Salle de Commission

Christine AFRIAT, Service des Affaires Sociales du Commissariat Général du Plan
 Président de séance, rapporteur et propos introductifs :
 Jacques PALARD, CNRS-CERVL, Bordeaux : *Aménagement du Territoire, intégration européenne et stratégie régionale*
 Richard LAGRANGE, DATAR : *Les perspectives de la politique régionale communautaire*
 Patrick DUBARLE, Statistiques régionales à l'OCDE, Paris : *Les disparités socio-économiques régionales en Europe comparées à d'autres espaces de l'OCDE*
 Xavier VENCE, IDEGA , Université de Saint-Jacques de Compostelle (GALICE) : *La politique technologique européenne a-t-elle un effet correcteur sur les disparités régionales européennes ?*
 Claude HUSSON, Conseil Régional du Limousin : *Compléments sur le projet de rapport de l'Assemblée des régions d'Europe sur l'Aménagement du Territoire et les infrastructures*
 Odile HEDDEBAUT, INRETS, Lille : *Maillons manquants des réseaux d'infrastructure transeuropéens et logique d'intégration européenne. Le cas du lien trans-Manche*
 Discutants : Michel FOUCHER, OEG

Débat

19H30 **Cocktail offert par la Région Aquitaine**

20H30 **Dîner au restaurant "la Chamade" à Bordeaux**

Mercredi 18 mai

9H00 **Discours introductif** - Jean-Pierre BALLIGAND, Président du CNERP

9H30 - 12H30 **L'Arc Atlantique européen et l'Arc Méditerranéen**

9H30 - 10H30 Atelier 1 : L'Arc Atlantique européen, introduction générale

Yves MORVAN, Université de Rennes, Président du CES de Bretagne : Président de séance et rapporteur de l'atelier 1 .*La genèse et le sens du concept d'Arc Atlantique européen*

Michel DUTHILLEUL, Affaires Européennes au Conseil Régional des Pays de la Loire : *Impulsion communautaire et enjeux régionaux. Le cas de l'Arc Atlantique*

Marc GASTAMBIDE, DATAR chargé du suivi des régions françaises de l'Arc Atlantique: *Cohérence entre la politique nationale et la politique européenne de l'Aménagement du Territoire*

Guy LOINGER, OIPR/GEISTEL, Université de Paris I : *L'Arc Atlantique européen comme nouvel espace d'intermédiation entre le local et le global. Implications et perspectives*

Pause café à 10H30

10H40 - 12H30 Atelier 1 A : L'Arc Atlantique : ressources du vivant et valorisation du potentiel marin et agro-alimentaire ; qualité de la vie et préservation des éco-systèmes sur le littoral Atlantique et en milieu rural

Bernard GUESNIER, Institut d'Economie Régionale, Université de Poitiers : Président de séance et propos introductif. *L'Arc Atlantique entre crises et devenir*

Marie-Martine GERVAIS-AGUER, Institut d'Etudes Démographiques, Université de Bordeaux I, OPF : *Vieillesse démographique et développement économique et social des régions du littoral Atlantique*

Jean-Claude LEFEUVRE, Laboratoire d'évolution des systèmes naturels et modifications, Muséum d'histoire naturelle, Université de Rennes I : *Evolution de l'espace agricole côtier au détriment de l'environnement. La question des zones humides*

Simone DONNEFORT, Université de Poitiers, Département de Géographie : *Acteurs publics et développement régional et local*

Christian LEMAIGNAN, Cabinet 3IN : *La mer : projets pour demain. Le cas du pôle de Brest*

Jean RENARD, Institut de Géographie et Aménagement régional, Université de Nantes : *Les dynamiques sociales en milieu rural*

Janick MORICEAU, Conseil Régional de Bretagne : *Eco-développement et Aménagement du Territoire dans les régions de l'Ouest*

Débat

10H40 - 12H30 Atelier 1 B : L'Arc Atlantique : métropolisation, tertiarisation, mutations de la base économique, réseaux de pôles technologiques, réseaux de villes, le concept de ville-pays

Yves MORVAN, Université de Rennes, Président du CES de Bretagne : Président de séance et propos introductifs
 Jean-Paul CHARRIE, Centre d'Etudes des Espaces urbains, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III : *Tertiaire supérieur et métropolisation en Aquitaine*
 Sylvette PUISSANT, IERSO, Université de Bordeaux I : *Localisation des spécialisations productives sur la façade Atlantique et fonction stratégique des petites zones d'emploi*
 Jacques BEAUCHARD, groupe de prospective DATAR "Façade Atlantique" : *Application du concept de ville/pays à la façade Atlantique*
 Daniel PENEAU, Atlanpole, Nantes : *La technopole dans le développement économique et l'aménagement urbain*
 Georges CAPURRO, Bordeaux Technopolis : *Les réseaux de technopoles de la façade Atlantique européenne*
 Juano GABINA, Institut Basque d'Etude Prospective : *L'Aménagement du Territoire en crise Nouveaux défis pour le Pays Basque*
 Mario VALE, Centre d'Etudes géographiques de l'Université de Lisbonne : *l'insertion du Portugal dans l'espace économique européen*

Débat

9H30 - 12H30 : Atelier 2 : L'Arc Méditerranéen

9H30 - 11H00 Première session : problématique d'ensemble : Le devenir des régions de l'Arc latin

Xavier GIZARD, Quaternaire Développement, groupe DATAR de Prospective Méditerranéenne. Président de séance, rapporteur de l'atelier 2 et propos introductifs: *L'Arc latin entre le Nord et le Sud*
 Juan Ramon CUADRADO ROURA, Université de l'Alcala de Madrid, Département d'Economies Appliquées : *Problématique d'ensemble des régions de l'Arc latin*
 Bernard MOREL, EHESS, Marseille, animateur interrégional de la Prospective DATAR : *Le positionnement des régions du Midi méditerranéen dans l'espace européen*
 Marie-Angels ROQUE, Institut Catalan d'Etudes Méditerranéennes, Barcelone : *Le devenir de la Catalogne dans l'espace européen suite aux travaux de "Catalogne 2010"*

Débat

11H00 - 12H30 Deuxième session : Les régions européennes de la Méditerranée du Nord-Ouest, entre traditions et modernité, identité et processus d'internationalisation

Xavier GIZARD : Président de séance et rapporteur
 Thierry FABRE, Institut du Monde Arabe : *L'espace méditerranéen : fracture culturelle ou levier de développement, ou la question des relations Nord/Sud*
 Armand CARABON-RIBO, Consultant/CADMOS, Euroconsultant: *Les scénarios européens sur l'évolution technologique (Fast Monitor Program) ou la problématique de la diversité : application à la Catalogne*
 Priscilla de ROO, DATAR : *Positionnement stratégique de la Méditerranée française en Europe : logique d'acteurs et intérêt général*
 César CENTI, CERS, Centre d'Etudes des Relations Sociales, Faculté des Sciences Economiques Aix-Marseille II : *Dynamique spatiale et Arc latin*

Guy JALABERT, Jean-Paul LABORIE, CIEU, Université de Toulouse : *Entre traditions et modernité. Le cas de la métropole toulousaine*

Débat

13H00 Déjeuner à l'Hôtel de Région

14H00 - 14H50 Introduction aux sessions de synthèse

Claude LACOUR, Bernard CAZES, Christine AFRIAT : *Synthèse des ateliers Métropolisation, mondialisation, intégration européenne*
Jean-Louis GUIGOU, Directeur à la DATAR : *France 2015. Recomposition du territoire national*

14H50 - 16H20 Première session : Processus de polarisation de l'Aménagement du Territoire : intégration formelle, disparités réelles

Président de séance et propos introductif : Guy LOINGER, OIPR/GEISTEL/Paris | Yves MORVAN, Université de Rennes, Président du CES de Bretagne : *Synthèse des travaux de l'Atelier Arc Atlantique*
Xavier GIZARD, Quatenaire Développement : *Synthèse des travaux de l'Atelier Arc Méditerranéen*
Michel de la BRELIE, Service Régional et Local du Commissariat Général du Plan : *Activités et territoires : spécificités régionales*
Alain SALLEZ, ESSEC, Paris : *Les villes en question*
René UHRICH, ADIRA, Strasbourg : *L'Aménagement du Territoire entre le Grand Bassin parisien et la France des finistères*

Débat

Pause café de 16H15 à 16H30

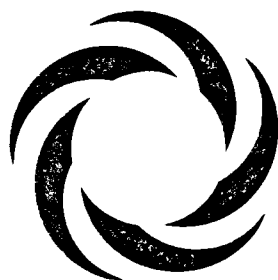
16H30 - 17H55 Deuxième session : Politiques publiques sectorielles, recomposition du tissu socio-économique local/régional et démocratie locale

Président de séance et propos introductifs : Hubert JAYET, CESURE, Lille : *L'Aménagement du Territoire entre verticalité fonctionnelle et horizontalité cohésive*
Jacques LEVY, Université de Reims et Institut des Sciences Politiques de Paris : *Le concept de métropolisation partagée*
Michèle CASCALES, Service Régional et Local du Commissariat Général du Plan : *Le contrat de Plan Etat-Région : outil partenarial d'une stratégie de développement territorialisé*
Pierre-Yves MAUGUEN, Chargé des Etudes et de la Planification au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : *Recherche publique (organisme et université) et aménagement régional. Renforcer les convergences et accompagner le développement*
Laurent DAVEZIE, Université de Créteil, Institut d'Urbanisme : *Disparités territoriales, croissance économique et politique d'Etat*

Débat

18H00 Conclusion générale

Claude LACOUR, IERSO
Jacques VALADE, Président du Conseil Régional d'Aquitaine



Jeudi 19 mai 1994
Hôtel de Région d'Aquitaine

4ème édition du colloque de
l'Observatoire des Phénomènes du Futur

Innovations et territoires
L'Aquitaine et le grand débat sur
l'aménagement du territoire

Avec le parrainage et la participation de la DATAR

Avec la participation de la Commission Européenne
et du Commissariat Général du Plan

Avec le soutien et la participation de la
Région Aquitaine



COMITE D'EXPANSION AQUITAINE

2, PLACE DE LA BOURSE, 33076 BORDEAUX CEDEX
TÉL. (33) 56 01 50 15. TÉLÉCOPIE (33) 56 01 50 05

Observatoire des phénomènes du futur

Quatrième colloque de l'Observatoire des Phénomènes du Futur 19 mai 1994 à Bordeaux

L'Aquitaine, qui s'est lancée avec force sur les chemins de la prospective depuis quelques années, se félicite d'accueillir la quatrième édition du colloque de prospective de l'Observatoire des Phénomènes du Futur, animé par le Comité d'Expansion Aquitaine, consacré cette année à l'Aménagement du Territoire, aux espaces, creuset du redéveloppement, aux outils et milieux d'innovation.

Je formule le souhait que cette journée, largement ouverte à tous les Aquitains, mais aussi à l'ensemble des régions françaises et européennes, participe utilement à l'effort de grande envergure entrepris, à l'occasion du grand débat national sur l'Aménagement du Territoire.

Ce thème, préoccupation essentielle des responsables régionaux en Aquitaine, a été mobilisateur de toutes les énergies ces derniers mois dans le cadre du grand débat national, et a démontré la capacité d'innovation des acteurs et partenaires concernés dans la recherche de nouvelles formes d'organisation et de "reconquête" des territoires, de développements plus harmonieux et plus équilibrés.

Mais le débat ne doit pas s'arrêter là. La réflexion prospective doit continuer pour éclairer en permanence ceux qui ont la responsabilité de l'action, et orienter leur stratégie à moyen terme. Tel sera l'objectif de cette rencontre de prospective.

Jacques VALADE,
Président du Conseil Régional d'Aquitaine

Quatrième colloque de l'Observatoire des Phénomènes du Futur 19 mai 1994 à Bordeaux

"Innovations et territoires" : quelles réalités et quelles perspectives? deux mots clés qui illustreront la trame des débats de cette journée consacrée à une approche à la fois globale mais aussi opérationnelle et pragmatique de quelques enjeux liés à l'Aménagement du Territoire, à l'échelle régionale, nationale ou européenne.

Les territoires, à l'heure de la mondialisation de l'économie, peuvent-ils être des creusets du redéveloppement et de quel redéveloppement? quels sont ces territoires d'innovation qui se profilent aujourd'hui en s'appuyant souvent sur de nouveaux espaces de référence ?

Quels sont et seront les ingrédients, les facteurs, les milieux et les outils novateurs d'une nouvelle dynamique de développement des territoires ? sur la base de quelles stratégies et de quels partenariats?

Quelle place accorder à l'évolution de la Société, à la dimension humaine, culturelle dans ce grand débat sur l'aménagement du territoire? quelles mutations dans le management et l'organisation des entreprises?

Comment de jeunes Aquitains imaginent-ils la vie et l'environnement d'une entreprise en Périgord à l'horizon 2015?

Qu'en sera t-il de l'Aquitaine en 2015, quelle stratégie pour cette grande région européenne et transfrontalière, quelles alliances...?

Jean-Guy MERIGOT
Président du Comité Technique
Observatoire des Phénomènes du Futur

- Entretenir un état de veille permanent sur les mutations en cours ou prévisibles à l'échelle mondiale, européenne ou nationale qui pourront avoir un impact sur les éléments clés du développement régional ;
 - Anticiper les futurs possibles et souhaitables pour l'Aquitaine de demain ;
 - Formuler des propositions d'action orientées vers l'avenir ;
- Tels sont les objectifs de l'Observatoire des Phénomènes du Futur, lieu de rencontre, de réflexion prospective et de proposition de l'ensemble des acteurs et partenaires du développement régional, mis en place en 1989 au Comité d'Expansion Aquitaine à l'initiative de son Président, Jacques CHABAN-DELMAS, avec le soutien du Conseil Régional d'Aquitaine, et de son Président, Jacques VALADE.

Innovations et territoires

L'Aquitaine et le grand débat sur l'aménagement du territoire

9H30 **Ouverture du Colloque par Jacques VALADE,**
Président du Conseil Régional d'Aquitaine

9H45 **Présentation des travaux :**

Jean-Guy MERIGOT, Professeur émérite, Président du Comité Technique de l'Observatoire des Phénomènes du Futur
Claude LACOUR, Directeur de l'IERSO, animateur du grand chantier "façade atlantique" à la DATAR, Vice-Président de l'OIPR
Albert MASSIAH, Secrétaire Général du Comité d'Expansion Aquitaine

Matinée animée par **Joël AUBERT**,
Directeur de la Rédaction au Journal Sud-Ouest

10H00 **Les territoires, creusets du redéveloppement**

Territoires d'innovation : quels référentiels, quelles stratégies ?

15mn **Jean-Louis GUIGOU**, Directeur à la DATAR
Le mondial favorise le local : quelles solutions?
Pas de communication

15mn **Chantal MANGIN**, Chargée de Mission, Service Régional et Local du Commissariat Général du Plan
Du global au local : la réponse des économies territoires
Communication ci-jointe

La prise en compte du patrimoine , de l'architecture et de la culture

15mn **Patrick FAUCHEUR**, Chargé de Mission culture et environnement, DATAR
Bilan et perspectives de l'économie du patrimoine
Communication ci-jointe

10mn **Jean-Jacques LASSERRE**, Vice-Président du Conseil Régional d'Aquitaine chargé du tourisme
Les bastides
Thèmes de son intervention ci-jointe

10mn **Jean-Luc SOULE**, Secrétaire Général de la Vidéothèque de Paris, Président du Festival du Périgord Noir
Le Festival du Périgord Noir
Communication ci-jointe

5mn Synthèse : **Guy LOINGER**, Secrétaire Général de l'Observatoire International de Prospective Régionale (OIPR)

11H00 Outils et milieux d'innovation

La reconquête des territoires

- 15mn** **Jacques SALAIS**, Chef du Service de la Prospective stratégique de la Poste
Les services publics dans l'espace rural : d'une logique de maintien à une logique de développement ?
Article ci-joint
- 15mn** **Jean-Louis MARTRES**, Président du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest
La forêt, facteur d'aménagement et de dynamique locale
Communication ci-jointe

Expériences de requalification de territoires

- 10mn** **Charles FIGINI**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Périgueux
Le Pôle du bien-être en Dordogne
Résumé de son intervention ci-jointe
- 10mn** **Dominique ROQUES**, Directeur Administratif de Biolandes à Le Sen dans les Landes
De la création d'un petit atelier au coeur des Landes à une "multinationale de l'arôme"
Communication ci-jointe
- 5mn** Synthèse : **Claude HAZARD**, Directeur ERNST & YOUNG Bordeaux-Aquitaine, Observatoire des Phénomènes du Futur

Débat

12H30 Clôture de la matinée :

- 30mn** **Jean FRANCOIS-PONCET**, Sénateur, Président de la Mission sénatoriale d'Information sur l'Aménagement du Territoire
Eléments de stratégie pour la reconquête des territoires

13H00 Déjeuner à l'Hôtel de Région

14H30 L'Aquitaine et la France de 2015 vues par les jeunes

Jean-Louis GUIGOU, Directeur à la DATAR

Vision du futur par l'équipe aquitaine sélectionnée pour le concours national DATAR 1994 - Classe de 1ère ES (Economie et social) du Lycée Maine de Biran, Bergerac

Projection de l'enregistrement réalisé le 3 mai par l'équipe de tournage de FRANCE 3 Aquitaine au Lycée Maine de Biran (17 mn)

Table-ronde et débat animés par **Jean-Marie DUPONT**

Directeur Régional de FRANCE 3 Aquitaine

Débat :

- Présence dans l'assemblée au premier rang du jury Aquitain qui s'est réuni le 6 avril dernier.

Composition du Jury : Aliette DELAMARRE, DATAR, Danielle MERIGOT, Rectorat de l'Académie de Bordeaux, Professeur Joseph LAJUGIE, fondateur de l'IERSO (Institut Economique Régional du Sud-Ouest), Bernard OHL, Directeur des Etudes au SGAR, Professeur Claude LACOUR, Directeur de l'IERSO et Animateur du grand chantier "Façade Atlantique" à la DATAR.

- Présence dans l'Assemblée au premier rang des représentants de 2 autres lycées aquitains ayant concouru au concours régional : le Lycée Saint-Joseph de Tivoli de Bordeaux (Professeur : Marie-Céline DUPHIL et le Collège Saint-Joseph d'Oloron-Sainte-Marie (Professeur : Louis HAURE).

15H30 l'Aquitaine 2015 face au grand débat sur l'Aménagement du Territoire

Table-ronde et débat animés par **François GROSRICHARD**,
Journaliste au Monde

Jacques VALADE, Président du Conseil Régional d'Aquitaine

José-Maria MUNOA, Assesseur pour la coopération transfrontalière et inter-régionale, représentant José-Antonio ARDANZA, Président du Gouvernement Basque

Résumé des thèmes de son intervention ci-joint

? **Jean-François DREVET**, Responsable du "programme Europe 2000" DG XVI, Commission européenne

Communication ci-jointe

Flavien ERRERA, Rapporteur du Comité de décentralisation, DATAR

Bernard LANDOUZY, Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de Gironde

Bernard CAZES, Président de l'Observatoire International de Prospective Régionale (OIPR), Commissariat Général au Plan

Communication ci-jointe

avec la participation de :

15 à 20 mn Michel CROZIER, fondateur et Président honoraire du Centre de Sociologie des Organisations, Directeur de Recherche émérite au CNRS, Conseiller scientifique au Cabinet SMG France

Thèmes de son intervention ci-joints

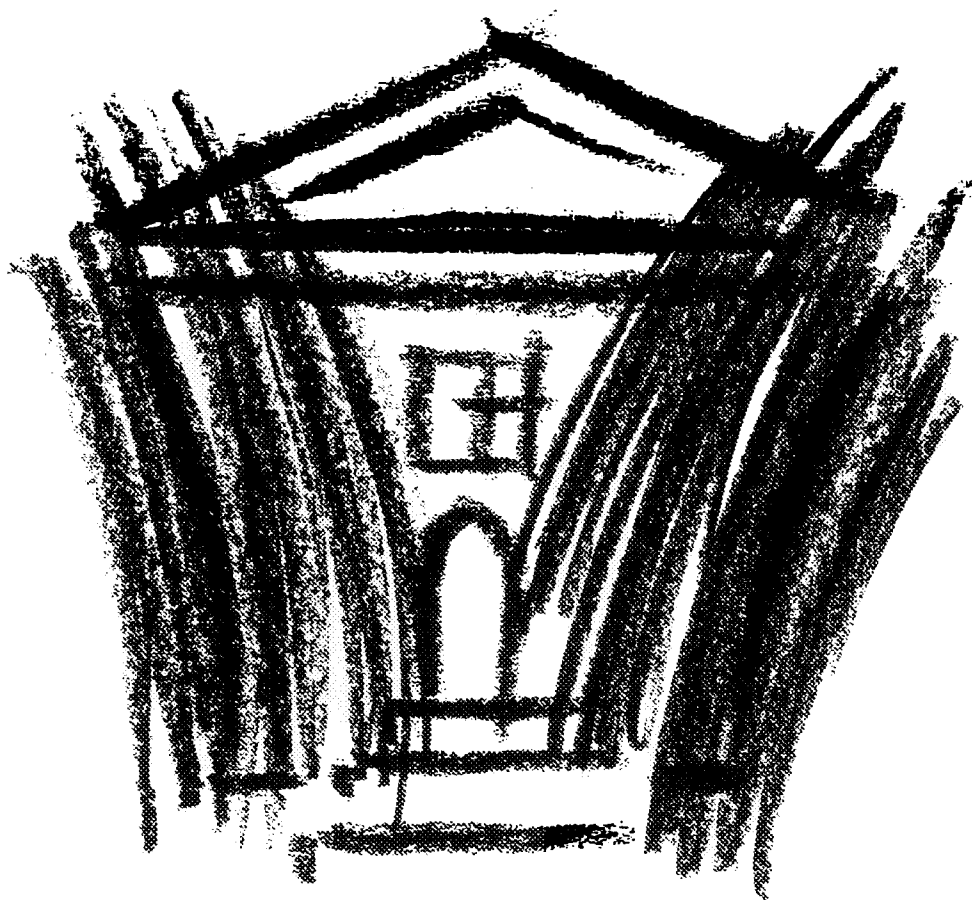
Débat

18H00 Conclusion des travaux par Jacques VALADE,
Président du Conseil Régional d'Aquitaine

8 - 9 - 10 OCTOBRE 1994

57

PARC DES EXPOSITIONS - BORDEAUX



Villeexpo.
COLLECTICA

LE RENDEZ-VOUS
DES COLLECTIVITES LOCALES D'AQUITAINE

L'INCONTOURNABLE !

Dans trois mois se tiendra le premier salon des collectivités locales d'Aquitaine. A cette occasion, "Villeexpo-Collectica" constituera, à n'en pas douter, la vitrine de notre région. En effet, plus d'une centaine d'engagements fermes permettent déjà de mesurer l'intérêt croissant des élus et chefs d'entreprises pour une manifestation qui s'annonce comme l'évènement incontournable de l'automne prochain. Le projet a fait son chemin auprès de nombreux maires, présidents de syndicats intercommunaux, responsables d'organismes publics ou parapublics, fournisseurs de collectivités. Ils ont choisi de participer à ce rendez-vous privilégié. Durant trois jours, ils pourront communiquer, faire connaître leur savoir-faire, présenter leurs atouts et leurs projets, exposer leurs ressources économiques, culturelles et touristiques, nouer des contacts fructueux. D'autre part, le choix des thèmes traités lors des ateliers et débats du forum "Collectica" vous concernent directement.

Décidez-vous vite ! Rejoignez celles et ceux qui ont choisi de parier sur l'avenir !

FORUM

"UN RENDEZ-VOUS EXCEPTIONNEL"

Durant trois jours, le forum "Collectica" permettra à des élus et à des experts d'aborder les thèmes qui sont aujourd'hui fondamentaux pour l'avenir des collectivités locales. Ateliers et débats traiteront de l'environnement, du tourisme, de la culture, de l'emploi, de la gestion, de l'accueil des entreprises, de la citoyenneté chez les jeunes, de la communication et de l'aménagement du territoire.

SAMEDI 8 OCTOBRE

10 h 00 - 12 h 30 "Collectivités locales et développement aquitain"

Plateau 1 - "L'environnement, axe de développement local"

Participants pressentis : M. Philippe Arnold, Cabinet de Michel Barnier, Ministre de l'Environnement • M. Breteau, Conseil Régional • Mme Levraut, A.D.E.M.E • M. Verneulen, D.I.R.E.N • M. Hoste, Société d'études et de développement pour l'environnement (Lot-et-Garonne) • M. Francis Colbac, Maire de Trélissac, Vice-Président du Conseil Général de la Dordogne, chargé de l'environnement • Un représentant de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Animation : Mme Rivoyre, "Décision Environnement".

Plateau 2 - "Tourisme et expansion"

Participants pressentis : Mme Anne Walryck, Comité d'Expansion Aquitaine • M. Barbier, Comité Régional du Tourisme • M. Xavier Bonnel, Mairie de Nice • M. Benedetti, C.D.T. du Lot-et-Garonne • M. Cazalis, C.D.T. des Pyrénées-Atlantiques • M. Debaye, C.D.T. de la Dordogne • M. Renard, C.D.T. de la Gironde • M. Lalanne, C.D.T. des Landes • M. J. J. Lasserre, Vice-Président du Conseil Régional d'Aquitaine chargé du tourisme.

Plateau 3 - "Culture et rayonnement local"

Participants pressentis : M. Pierre Merlhiot, Maire des Eyzies, Vice-Président du Conseil Général de la Dordogne, chargé de la culture • Mme François-Poncet, Mairie d'Agen • M. Lucas, Direction Régionale des Affaires Culturelles • A. Marty, Ciné Sites - Jean Vigo • M. Patrick Faucheur, Chargé de la Mission culture D.A.T.A.R. • M. Alain Rousset, Maire de Pessac, Conseiller Général • M. Philippe Labeyrie, Sénateur-Maire de Mont de Marsan • M. Jean-Jacques de Peretti, Député-Maire de Sarlat.

Animation : M. Jean-Marie Dupont, "France 3 Aquitaine".

Suite page 2

LA VITRINE DE L'AQUITAINE LES 8-9-10 OCTOBRE 1994 A BORDEAUX

15 h 00 - 17 h 00 "Emploi et collectivités : les nouveaux modes de collaboration avec l'ANPE"

Deux axes de discussion :

- **Rapprocher les services de l'ANPE auprès des communes** ; avec les témoignages de communes bénéficiant des relais Agences ANPE,
- **la préservation de l'emploi local** ; avec les témoignages de communes ayant sauvé l'emploi de proximité.

17 h 30 **Grand débat** : "La gestion des ressources humaines au sein des collectivités"

Plateau 1 : La gestion du personnel territorial

Participants pressentis : M. J. Michel Treille, *GAPSET M3C* • Mme Marie-Hélène Testevin, *Directeur régional C.N.F.P.T. Aquitaine* • Mme. Ledieu Deville, *Directeur des Ressources Humaines Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques* • M. Lataillade, *Maire d'Arcachon* • M. Verrot, *Secrétaire Général Arcachon*.

Animation : "La Lettre du Cadre Territorial".

Plateau 2 : Les élus locaux, statut et métier politique

Participants pressentis : M. Pierre Sadran, *Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux* • M. Alain Anziani, *Conseiller Régional* • Mme Annie Garrissou, *Maire de Fargues Saint-Hilaire, maître de conférences à l'IEP de Bordeaux* • M. Jacques Monmanson, *Président de l'Union des Maires de la Dordogne, Maire de Saint-Astier* • M. Julien Brusset, *Président de l'Association des Maires des Pyrénées-Atlantiques, Maire de Soumoulu* • M. Pierre Chollet, *Député-Maire d'Agen, Président de l'Amicale des Maires du Lot-et-Garonne*.

Animation envisagée : "le Courrier du Maire".

DIMANCHE 9 OCTOBRE

"Citoyenneté chez les jeunes"

14 h 00 - 15 h 30 **Table ronde**

Témoignages de jeunes élus, de leurs électeurs et des initiateurs (maires des communes concernées, enseignants...) des Conseils de Jeunes. Avec la participation du Rectorat, de l'Inspection Académique de la Gironde et du Conseil Général de la Gironde.

15 h 30 - 17 h 30 **Bourse aux idées**

• Échange de points de vue pour améliorer le fonctionnement des Conseils Juniors et élargir la participation des jeunes à la démocratie locale.

Avec la participation de M. Machard, chargé de mission du Centre d'Information Civique (C.I.C.).

• "Ce qu'il faut savoir pour créer un Conseil de Jeunes".

Avec la participation de Mme Sophie Dargelos, représentante de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ) pour l'Aquitaine.

• Présentation d'un projet par chaque Conseil de Jeunes participant.

LUNDI 10 OCTOBRE

"La gestion des collectivités" (ateliers formation)

9 h 00 - 10 h 30 **Atelier 1 : "Maîtrise des Équilibres Financiers"**

11 h 00 - 12 h 30 **Atelier 2 : "Gestion active de la dette"**

14 h 30 - 16 h 00 **Atelier 3 : "Communication Financière"**

Intervenants et animateurs : "Marianne Finances".

"Collectivités et Développement économique"

14 h 30 - 16 h 00 **"L'accueil des entreprises"**

Participants pressentis : M. Albert Massiah, *Comité d'Expansion d'Aquitaine* • M. Claude Hazard, *Consultant à Bordeaux - Collectivités territoriales* • Mme Gabrielle Gauthey "Invest in France" - *Réseaux D.A.T.A.R* • M. Ghilardi de Benedetti, *Bureau de Recherche et d'Accueil* • M. Gilles Recour, *Agropole* • M. Robert Paillasa, *Hélioparc Pau Pyrénées* • M. Jacques Auzou, *Maire de Boulazac, Vice-Président du Conseil Général de la Dordogne* • Mme Nicole Lair, *Parc d'activités économiques de Saltgourde (24)* • Mme Jacqueline Elichondoborde, *Secrétaire Général Mauléon (64)* • Un intervenant de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

16 h 00 - 17 h 30 **"Réussir la promotion d'une collectivité locale"**

Participants pressentis : M. Claude Marti, *agence Claude Marti Commu-*

nication Paris • M. Michel Bongrand, *agence Michel Bongrand S.A. Paris* • M. Philippe Ducene, *Maire, Conseiller Général de Sainte-Alvère (24)* • Mme Sophie Castevert, *responsable communication Le Haillan* • Mme Marie-Hélène Filleau, *responsable communication Cenon* • Dominique Peyront, *responsable communication Lormont* • Des chercheurs du G.R.E.C/O, *Groupe de Recherche En Communication des Organisations*.

Animation : *Hugues Hotier, Directeur de l'I.S.I.C.*

Présentation par l'I.S.I.C. (Institut des Sciences de l'Information et de la Communication), coorganisateur de ce débat, des résultats d'une enquête sur les politiques de communication menées par les collectivités locales d'Aquitaine.

Dans l'après-midi :

"La démocratie : un jeu d'enfants !"

Animation en continu afin de mesurer le degré d'instruction civique du citoyen. Organisation d'un grand jeu sur la vie politique locale et nationale ouvert aux écoles de la région.

18 h 00 **Grand débat de clôture :**

"Les nouvelles donnes de l'aménagement du territoire"

Participants pressentis : M. Jacques Valade, *Président du Conseil Régional d'Aquitaine* • M. Henri Emmanuelli, *Président du Conseil Général des Landes* • M. François Bayrou, *Président du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques* • M. Bernard Cazeau, *Président du Conseil Général de la Dordogne* • M. Philippe Madrelle, *Président du Conseil Général de la Gironde* • M. Jean-Louis Brunet, *Président du Conseil Général du Lot-et-Garonne*, (ou leurs représentants respectifs) • M. Bernard Landouzy, *Préfet de la Région Aquitaine* • M. Emile Arrighi de Casanova, *C.E.S* • M. Pierre-Henri Paillet, *Délégué à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale* • M. Jean-Louis Guigou, *Directeur à la DATAR* • M. Claude Lacour, *Directeur de l'IERSO, animateur du grand chantier "façade atlantique" à la DATAR, Vice Président de l'OIPR*.

Animation : "Sud-Ouest" - "Le Moniteur".

10 octobre 1984

18 H : Grand débat de clôture :

"Les nouvelles donnes de l'aménagement du territoire"

Participants pressentis

- Bernard LANDOUZY - Préfet de la Région Aquitaine
- Emile ARRIGHI DE CASANOVA - C.E.S
- Pierre-Henri PAILLET - Délégué à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale
- Jean-Louis GUIGOU - Directeur à la DATAR
- Henri EMMANUELLI - Président du Conseil Général des Landes
- François BAYROU - Président du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques
- Bernard CAZEAUX - Président du Conseil Général de la Dordogne
- Philippe MADRELLE - Président du Conseil Général de la Gironde
- Jean-louis BRUNET - Président du Conseil Général du Lot-et-Garonne
- Jacques VALADE - Président du Conseil Régional d'Aquitaine
- Claude LACOUR - Directeur de l'IERSO, animateur du grand chantier "façade atlantique" à la DATAR, Vice Président de l'OIPR

Donibem - Sud Ovest.



AW/AMF/275

Bordeaux, le 13 décembre 1994

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le compte rendu de la réunion de la Commission aménagement du territoire, présidée par le Professeur Claude Lacour, qui s'est tenue le 25 octobre dernier au Comité d'Expansion Aquitaine.

Au cours de celle-ci, il avait été convenu qu'une deuxième réunion devait avoir lieu le 15 décembre prochain. Le Professeur Claude Lacour propose que celle-ci n'ait lieu que le 19 janvier, pour des raisons de calendrier. Un courrier vous sera donc adressé pour vous préciser l'heure et le lieu en temps voulu.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.


 Anne Walryck
 Directeur du Service des Etudes



COMITE D'EXPANSION AQUITAINE

2, PLACE DE LA BOURSE, 33076 BORDEAUX CEDEX
 TEL. (33) 56 01 50 15. TÉLÉCOPIE (33) 56 01 50 05

Observatoire des phénomènes urbains

AKADEMIE FÜR RAUMFORSCHUNG
UND LANDESPLANUNG

SEKRETARIAT

Hohenzollernstraße 11

D-30161 HANNOVER

Telefon (05 11) 3 48 42-0

Telefax (05 11) 3 48 42-41

25.11.1994

Tö/Ka

WR I-701/2 (EA)

Niederschrift

über die 4. Sitzung des Europa-Ausschusses der ARL

Teilnehmer: Dipl.-Geogr.'in Anker, Hannover; Prof. Bökemann, Wien; Prof. Biehl, Frankfurt/Main; Chargée de Mission Delamarre, Paris; Direktor Dr. Hébrard, Lille; Prof. Korcelli, Warszawa; drs. Kragt, Den Haag; Prof. Kukliński, Warszawa; Prof. Lacour, Pessac; Direktor a.D. Dr. Frhr. von Malchus, Unna (Vizepräsident der ARL); Prof. Marcou, Villeneuve d'Ascq; Dipl.-Volksw. Mudrich, Strasbourg; Prof. Ruppert, München; Verbandsdirektor Dr. Schmitz, Mannheim (Präsident der ARL, Vorsitz); Generalsekretär Prof. Schramm, Hannover; Dr. Selke, Bonn; Dr. Slepicka, Praha; Direktor und Prof. Dr. Strubelt, Bonn; Dr. Tönnies, Hannover (Geschäftsführung); Prof. Wenzler, Zagreb.

Ort: Berlin, Berliner Congress Center

Zeit: 17. November 1994, 8.30 Uhr - 12.45 Uhr

Tagesordnung:

TOP 1: Begrüßung und Information über europäische Forschungs- und Kooperationsprojekte der Akademie

Berichte der Teilnehmer über europäische Forschungs- und Kooperationsprojekte und Beratung neuer Aktivitäten

Erweiterte Deutsch-Französische Arbeitsgemeinschaft (EDFAG)

Dr. Hébrard und Prof. Marcou weisen in ihrem Bericht über die Tätigkeit der EDFAG vor allem auf die - mittlerweile weitgehend abgeschlossenen - Arbeiten der drei Untergruppen Regionalisierung der EG/EU-Agrarstrukturpolitik, Institutionelle Bedingungen einer europäischen Raumentwicklungspolitik sowie Perspektiven einer europäischen Raumordnung (zweites "Blaues Buch") hin. Darüber hinaus sei im Rahmen eines breit angelegten Forschungsprojektes von ARL und DATAR, das nicht nur die Raumordnung in Frankreich und Deutschland, sondern auch die jeweilige Staats- und Verwaltungsstruktur, die Beziehungen zur Umweltpolitik sowie das System der öffentlichen Finanzen einem Vergleich unterzogen habe, deutlich geworden, daß große wechselseitige Defizite in den Kenntnissen über die Raumplanungssysteme, die staatlich-administrativen Grundlagen und über praktische Erfahrungen im Umgang mit verschiedenen Instrumenten bestünden (Marcou). Hier sei noch ein weiterer, intensiver Erfahrungsaustausch nötig.

In einem weiteren Beitrag informiert Herr Marcou die Teilnehmer über das neue französische Raumordnungsgesetz, das als Richtliniengesetz zu verschiedenen wichtigen Änderungen im Bereich der Raumentwicklungspolitik führen werde. Zu erwähnen sei in erster Linie der Bedeutungsgewinn der physischen, flächenbezogenen Planung im französischen Raumordnungssystem (nationales Raumordnungsschema wird vom Staat erarbeitet und vom Parlament verabschiedet; regionale Raumordnungsschemata werden vom Regionalrat beraten und sollen die Koordination von nationalen und regionalen Planungen verbessern; Territoriale Richtlinie wird vom Gesetzgeber neu eingeführt als Verwaltungshandeln des Staates, das mit den lokalen Parlamenten abgestimmt werden muß). Zwei andere grundlegende Änderungen bezögen sich auf die Bildung neuer subregionaler Gebietseinheiten, der "pays", und auf den Finanzausgleich, mit dessen Funktionieren, insbesondere im Hinblick auf die örtliche Ebene, in Frankreich kaum jemand zufrieden sei und der insofern dringend einer Neuordnung bzw. Modifikation bedürfe.

Zum französischen Raumordnungsgesetz und - ausgehend von den pays - vor allem zu Fragen der räumlichen Gliederung entwickelt sich eine intensive Diskussion.

Frau Delamarre hebt hervor, daß die Debatte zum Raumordnungs(Rahmen)Gesetz in Frankreich sehr deutlich gemacht habe, in wie starkem Maße Raumordnungspolitik - im Gegensatz zur bisherigen, dominierend staatlich-zentralen Sicht bzw. Regulation - eine Angelegenheit vieler öffentlicher und privater Akteure sei. Zur raumbezogenen Koordination würden, wie bereits angedeutet, allgemeine und regionale Raumordnungs- sowie sektorale (z.B. Wirtschaft, Verkehr) Schemata verwendet. Das Rahmengesetz solle insbesondere die Konzertierung und Kooperation erleichtern. Bis zu seinem Inkrafttreten seien jedoch, wie Herr Hébrard anmerkt, noch zahlreiche strittige Fragen zu klären. Mit der Verabschiedung des Raumordnungsgesetzes wird Anfang 1995 gerechnet.

Die von Herrn Marcou angesprochenen pays seien nach Ansicht von Frau Delamarre noch nicht klar definiert. So existierten zumindest zwei, nach Inhalt und räumlicher Bezugsebene unterschiedliche Begriffsverwendungen: (1) Räume - im Geiste der Einwohner -, in denen sich das unmittelbare tägliche Leben abspiele (sozio-kultureller Kernbereich, Nahbereich) und (2) primär ökonomisch determinierte Einfluß-/Verflechtungsbereiche größerer Zentren (wirtschaftliche Funktionalregionen). Unklar sei zudem, inwieweit bestehende administrative Gliederungen den (neuen) lebens- und wirtschaftsräumlichen Strukturen angepaßt werden sollten. Letztlich handele es sich (Marcou) um die Abgrenzung geeigneter Einheiten für die staatliche Entwicklungspolitik auf (inter-)kommunaler Ebene, die durch gemeinsame soziale und ökonomische Entwicklungen/Charakteristika gekennzeichnet seien. Prof. Kukliński weist auf Bestrebungen in Polen hin, eine den deutschen Kreisen vergleichbare Verwaltungsebene einzuführen. Auch hier sei die Notwendigkeit jedoch sehr umstritten.

Tiefgreifende Umbrüche in der territorialen und kommunalen "Landschaft" Kroatiens skizziert Prof. Wenzler. Während vor der Selbständigkeit des Landes nur zwei Ebenen existierten (Republik und relativ große Gemeinden mit zahlreichen Zuständigkeiten, auch im planerischen Bereich), hätte die Neugliederung im selbständigen Kroatien zu einer Zersplitterung der kommunalen Strukturen geführt. Die gegenwärtigen Gemeinden seien für eine qualifizierte Aufgabenwahrnehmung vielfach zu klein, wodurch Zentralisationstendenzen auf gesamtstaatlicher Ebene unterstützt würden. Es fehle eine mittlere (Regional-)Ebene. Prof. Ruppert verallgemeinert an Beispielen aus anderen südosteuropäischen Ländern die skizzierten Probleme der Neugestaltung des Verwaltungssystems.

Herr Schmitz erinnert in diesem Zusammenhang an die Gebiets- und Verwaltungsre-

formen (Gemeinde- und Kreisebene) in Westdeutschland während der 60er und 70er Jahre und in Ostdeutschland in den letzten Jahren. Dabei hätten ähnliche Fragen im Vordergrund gestanden, und es sei ebenfalls darum gegangen, tägliche Lebensräume bzw. sozialräumliche Interaktionsfelder und neue einzelne oder aggregierte Gebietskörperschaften möglichst weitgehend zur Deckung zu bringen. Darüber schlossen sich in Deutschland Mittel- und Oberbereiche an. Insofern bestehe auf deutscher Seite ein großes Interesse gerade an den französischen Überlegungen und Lösungen, insbesondere unter dem Gesichtspunkt grenzübergreifender Raumplanung.

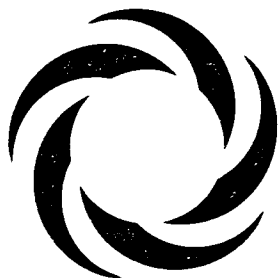
Es besteht breites Einvernehmen, daß die Beziehungen zwischen Territorial- und Verwaltungsstrukturen ein zentrales Forschungsthema seien, das europaweit vergleichend von der Akademie untersucht werden sollte (Kukliński, Marcou, Mudrich, Schmitz, Slepicka). Als Auftakt hierzu könnte eine thematisch entsprechend ausgerichtete Sitzung des Europa-Ausschusses im Jahre 1995 dienen (Schmitz). Weitere Vertiefungen wären dann in den Europa-Arbeitsgemeinschaften denkbar. Als weitere Thematik, die vor allem aus französischer Sicht bzw. im Hinblick auf die französisch-deutsche Forschungskooperation von grundlegender Bedeutung ist, nennt Herr Marcou den Finanzausgleich.

Prof. Lacour bezweifelt, daß es eine dauerhafte (zeitlich stabile), "optimale" Lösung der vielschichtigen Probleme im Zusammenhang mit der Kongruenz von großräumigen Verwaltungs- und Raumstrukturen geben könne. Wichtiger für künftige soziopolitische Entwicklungen seien grenzübergreifende makroregionale Kooperationsräume wie der atlantische Bogen oder die polnisch-deutsche und tschechisch-deutsche Zusammenarbeit. Diese räumlichen Bereiche seien in erster Linie durch die Dynamik und Prozessualität der sie bestimmenden Determinanten und Verflechtungsbeziehungen charakterisiert (Kooperationsräume als Prozeßfelder). Schon von daher könne es keine Parallelität von räumlich-prozessualen und politisch-administrativen Strukturen geben. Gerade auf dynamische, grenzübergreifende Kooperationsräume müsse sich die Planungs- und Regionalentwicklungspolitik stärker konzentrieren. Diese Ansicht wird z.T. auch von Dr. Selke geteilt, der die Notwendigkeit intensiverer koregionaler Zusammenarbeit in Europa betont.

Herr Selke informiert die Teilnehmer über europarelevante Aktivitäten des Bundesraumordnungsministeriums und geht hierbei insbesondere ein auf die von der ARL mitinitiierte, mittlerweile gut etablierte Zusammenarbeit mit Frankreich,

die Ergebnisse des informellen Raumordnungsrats in Leipzig, die weitere Arbeit des Ausschusses für Raumentwicklung, die deutsch-polnische grenzübergreifende Kooperation, die Zusammenarbeit mit der Tschechischen Republik sowie die Erarbeitung von Visionen und Strategien für die Entwicklung des Ostseeraumes.

Zum Abschluß dieses Themenkreises weist Prof. Schramm darauf hin, daß im Rahmen der Forschungsk Kooperation der ARL neben multilateraler auch weiterhin bilaterale Zusammenarbeit eine wichtige Rolle spielen werde. Er erinnert in diesem Zusammenhang an die nunmehr seit fünf Jahren erfolgreich praktizierte französisch-deutsche Kooperation. Als herausragendes Projekt der ARL im bilateralen europäischen Kooperationsfeld nennt er die Erarbeitung von Handbüchern der Planungsbegriffe jeweils zweier Länder.



**Compte-rendu de la réunion
de l'Observatoire des Phénomènes du Futur
du 25 octobre 1994**

Claude Lacour (IERSO - Animateur DATAR de la prospective Façade atlantique) rappelle que la réflexion sur l'Arc atlantique a découlé notamment des inquiétudes suscitées par l'examen de la structure européenne qui montre un centre de gravité de l'Europe situé à l'Est. C'est la fameuse "banane bleue" de Roger Brunet qui se déplace toujours plus vers l'Est avec la reconnaissance de l'Autriche, de Berlin... (voir cartes)

L'Arc atlantique est né aussi de la volonté des acteurs atlantiques de ne pas accepter d'être marginalisés et de leur souhait d'inventer une nouvelle forme de développement. Ainsi l'Arc atlantique est parti des politiques, des socioprofessionnels, de la presse, des organes de presse... L'essentiel du travail depuis deux ans et demi a été de faire comprendre à Paris, à Bruxelles que l'arc existait, qu'il avait une réalité fondée notamment sur le littoral, sur les zones rurales, sur un modèle de développement. L'État et la Communauté ont d'ailleurs encouragé cette démarche par la désignation d'animateurs (Yves Morvan et Claude Lacour), par la création du groupe de prospective de Jacques Beauchard.

La deuxième phase de la prospective Façade atlantique est constituée par la préparation des enjeux à long terme en tenant compte de la diversité et de l'hétérogénéité des situations. Autant il faut affirmer l'originalité et l'homogénéité de l'Arc atlantique face et avec l'extérieur, autant pour être pragmatique et opérationnel, fait-il reconnaître les diversités.

Il y a des différences entre le Nord et le Sud de la Façade atlantique, entre la dimension maritime avec le littoral qui a des ports, du tourisme, des activités et la dimension intérieure avec des zones rurales qui voient avec inquiétude la population et les richesses se concentrer sur la côte, qui s'interrogent encore ou qui refusent cette approche au nom d'autres solidarités pyrénéennes, intérieures,

La dimension atlantique est forte en Bretagne ainsi que dans les régions espagnoles où l'Arc atlantique apparaît comme un corridor d'attractivité. Les Aquitains sont beaucoup plus modérés sur le sujet. Les Poitou-Charentais ressentent en même temps une certaine prudence face à Nantes et à Bordeaux et voient dans leur faiblesse relative un argument pour s'affirmer centre de gravité et de neutralité entre le Nord et le Sud.

Dans le cadre du grand débat sur l'aménagement du territoire, la DATAR a réalisé diverses cartes (ci-jointes) notamment sur le schéma des liaisons routières en 2015, sur les systèmes urbains territoriaux où la polarisation est toujours d'actualité, sur les espaces interrégionaux (carte parue dans le Monde du 18 mai, mais d'une façon schématique) qui systématise au moins le fait d'une réalité Sud-Ouest vivace (comme conséquence des Programmes Intégrés Méditerranéens) qui inquiète face au rôle réel ou supposé de Toulouse, prudence et réalité aussi face aux réflexions sur le réseau de villes Pau-Tarbes-Lourdes cependant explicitement évoqués dans les stratégies de l'État en région des préfets d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées..

La loi Pasqua fait obligation aux régions de déterminer un schéma régional, interrégional et interfrontalier d'aménagement du territoire. Parmi les questions lourdes qui vont se poser à l'Aquitaine il va y avoir celle du choix de ses partenaires, de son organisation, de ses priorités, des axes majeurs d'interrégionalités et d'internationalité à concevoir ainsi que les atouts majeurs internes à définir.

La région devra-t-elle effectuer un choix entre Atlantique et Sud-Ouest ? Pour l'Aquitaine l'appartenance atlantique n'est pas évidente. Avec les PIM, la région s'est inscrite dans une logique plutôt sud méditerranéenne avec Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, PACA et la Corse. Certes une construction à géométrie variable semble être une réponse forte et valable encore faut-il la justifier et la définir, lui donner du corps.

Le futur schéma s'articulera-t'il sur des réseaux, sur une logique urbaine ? Quelles zones de proximité voulons-nous ? Comment gérer le littoral, les intérieurs ? On suppose du côté de l'Etat qu'une place essentielle est reconnue aux espaces urbains notamment ceux des grands villes. Bien entendu on retrouve la question relative à Bordeaux, capitale régionale, ville internationale, jumelée avec 10 villes dans le monde, participant à l'association des eurocités et faisant parti des 21 eurométropoles. Quelle place concevoir et reconnaître aux

réseaux urbains locaux ? Comment structurer une hiérarchie efficace à tous ? Quelles échelles, quelles ouvertures reconnaître et pour quelles questions ? Les choix ne sauraient être définitifs et globaux. Mais là encore quelles orientations prioritaires retenir et comment ?.

Lors des premiers travaux, **la nécessité d'une stratégie unitaire sur l'Arc atlantique est apparue** aux animateurs. Dans la première mouture du projet de loi, il avait été question dans une perspective de décentralisation de la DATAR de créer des MIAT (Missions Interministérielles d'Aménagement du Territoire) projet abandonné depuis, mais dont les éventuelles localisations avaient suscité des discussions entre les régions de l'Arc. On était partisan à l'époque (visite du Premier ministre à Bordeaux) d'une MIAT unique pour la façade non localisée dans une des capitales régionales. **Reste ainsi posée la question de la déconcentration de l'État.** A quel niveau mieux affirmer cette déconcentration ?

Jean-Guy Mériqot (Comité technique de l'Observatoire des Phénomènes du Futur) relève l'intégration parfaite des travaux de Claude Lacour avec ceux de l'Observatoire. Il souhaiterait des précisions sur la commission Arc atlantique de Bruxelles.

Claude Lacour expose qu'au sein du Conseil de l'Europe, il existe des commissions spécialisées telles que la commission des Iles, la commission des régions périphériques au sein de laquelle Olivier Guichard a créé la commission Arc atlantique pour faire pression auprès de Bruxelles et faire reconnaître la particularité de ces espaces dans leurs dimensions maritimes et portuaires notamment...

Actuellement cette commission Arc atlantique est présidée par Jean-Pierre Raffarin, président du Conseil régional de Poitou-Charentes qui a décidé de jouer davantage la transparence et de la rendre plus dynamique notamment en recherchant à y faire participer des socioprofessionnels sur des projets et des programmes opérationnels. Monsieur Raffarin entend confirmer son rôle de lobbying et donner à la commission une dynamique politique et économique ouverte d'où la création d'un business groupe. **Il existe donc une institution qui dispose de fonds et qu'il faut alimenter en projets et nous pouvons dès lors inscrire nos réflexions et propositions dans ce cadre.** A titre d'exemple, le récent colloque de l'AGLIA à Gujan-Mestras, où travaillaient d'ailleurs les présidents Raffarin et Valade, témoigne de ces fonctionnements concrets, emboîtés où les aspects institutionnels tendent à être seconds face aux impératifs de programmation.

Jean-Pierre Baste (Conseil régional) précise qu'en Aquitaine les autorités régionales ne sont pas des fanatiques du lobbying européen et ne participent que modérément à l'Arc atlantique. Par contre, la question de la position stratégique de l'Aquitaine intéresse fortement les responsables régionaux ainsi que la nécessité d'ententes transfrontalières avec Euskadi, Navarre et des régions du Portugal.

Anne Walryck (Comité d'Expansion Aquitaine - Observatoire des Phénomènes du Futur) rappelle que le projet de loi d'orientation pour le développement et l'aménagement du territoire prévoit que les régions devront élaborer des **schémas régionaux d'aménagement** qui intégreront la dimension européenne. L'Observatoire des Phénomènes du Futur pourrait participer à l'élaboration de celui-ci. De même il pourrait réfléchir sur les **espaces d'enjeu en Aquitaine**. Dans l'article 10 du projet de loi, qui a été conservé dans le texte voté par l'Assemblée, il est fait mention d'une **nouvelle entité géographique : les bassins de vie ou pays**. Le texte précise que pour tenir compte du périmètre des pays le ressort territorial des arrondissements est adapté. Le pays serait la nouvelle appellation de l'arrondissement dont les limites seraient revues pour tenir compte des évolutions démo-économiques. Ils seront le cadre d'intervention privilégié de l'État notamment pour les services publics mais dont la délimitation appartiendra aux élus locaux.

Les commissions départementales intercommunales qui devaient à l'origine être amenées à formuler des propositions de délimitation ont vu leur rôle modifié. Elles auront juste à avaliser les propositions de délimitations selon des critères économiques, démographiques, culturels sociaux ou des définitions de projets. La notion de pays pourrait être importante si la loi retient l'harmonisation des taux de taxes professionnelles à cette échelle.

Des réflexions ont déjà été conduites sur ce thème notamment par l'INSEE. En 1983 il avait défini les zones d'emplois à partir des migrations alternantes. Cette année il a proposé un découpage de la région en 169 bassins de vie, en prenant en compte la notion de service, à partir de l'inventaire communal de 1988.

Ces deux points pourraient constituer le cadre des travaux futurs de l'Observatoire. En tout état de cause, l'Observatoire des Phénomènes du Futur devrait nourrir largement et en amont ces réflexions.

Claude Lacour pointe les principales questions qu'il propose que le groupe examine :

Quelles vont être les structurations possibles, les forces et les dynamiques qui fabriqueront ces espaces de demain ?

Quelle sera la géostratégie de l'Aquitaine dans l'ensemble transrégional, transfrontalier ?

Quels facteurs d'intégration ou d'éclatement pour l'Aquitaine de demain ? (le Littoral - l'intérieur, le nord-le sud, les zones de montagnes-les vallées...).

Quel schéma régional, quel schéma d'armature urbaine ?

Quels sont les thèmes ou les projets pour lesquels de l'interrégionalité est nécessaire ?

Les enjeux essentiels qui vont produire l'espace, relèvent-ils de la démographie, des activités industrielles, sont-ce des forces que maîtrise l'Aquitaine ?

La première génération des groupes de travail de l'Observatoire avait travaillé par rapport aux douze questions décelées par Jean-Pierre BASTE. Aujourd'hui il n'est pas nécessaire de reproduire les groupes à l'identique. Les interrogations issues de la loi Pasqua sont très fortes et notre travail va être de voir sous quelle forme nous allons pouvoir les traiter, étant entendu que la méthode de la prospective et la confrontation d'expériences concrètes doivent rester dominantes.

Mouloud Ait-Ali (CESI) rappelle que le CESI a pour secteur d'intervention l'Aquitaine et le Poitou-Charentes. Pour un acteur de terrain qui évolue de Châtelleraut à Bilbao-Saragosse-Pau, l'Arc atlantique reste une institution très théorique dont on ne sent pas l'existence. Quand on a des projets qui concernent deux régions à promouvoir, l'Arc atlantique n'est pas une structure que l'on retient.

Le territoire sur lequel le CESI travaille est plutôt hétérogène : la zone de Châtelleraut à Ruffec est homogène mais repliée sur elle-même, de Ruffec à Bordeaux on sent une forte unité mais plus au sud, à Bayonne, il ne peut être question de Bordeaux. Par contre, au-delà de la frontière, le souhait de développer des relations avec l'Aquitaine est très fort et chaque année il faut monter une opération en coopération. En résumé on peut dire que l'Arc atlantique est méconnu et hétérogène.

Quel projet doit être monté dans un cadre interrégional ? Certes, il y a des projets mais il faut les faire avancer. L'exemple des formations d'ingénieurs est intéressant. Suite au rapport Descomps qui mettait l'accent sur les lacunes en formation d'ingénieur, toutes les municipalités de plus de 10 000 habitants ont voulu développer une école d'ingénieurs. Mais le marché du travail ne suit pas. En fait ce style de problème doit se poser à un niveau

transrégional. Cela fait partie des champs de coopération qui doivent se développer entre les régions.

Christian Maudet (AURBA) souligne que les préoccupations que l'on peut avoir concernant les relations entre Bordeaux et l'Aquitaine, Bordeaux et le territoire d'influence de l'agglomération ne sont pas sans poser de problèmes. Il a été difficile de faire prendre en compte ce thème dans le projet d'agglomération ou d'en tenir compte dans le cadre des travaux avec les services de l'État comme sur l'opération littoral.

Le problème est de savoir de quels territoires et de quelles stratégies on parle. **On est confronté à des emboîtements de territoires qui ne correspondent pas à des réalités administratives.** Quand Irun et Hendaye traitent de problèmes de transport, c'est de l'intercommunalité et non pas de l'international. Pour les relations entre Bordeaux et Bilbao il peut y avoir un certain nombre de niveau.

Autre problème, la difficulté de définir des stratégies dans les relations des agglomérations car on est confronté à la problématique des réseaux ou des territoires.

A Bordeaux, par exemple, les relations vis-à-vis de l'extérieur se posent **plus en termes de réseau que de territoire.** On se préoccupe plutôt de savoir comment l'agglomération bordelaise se situe parmi les agglomérations européennes. La proximité ou des affinités liées à des comportements ne suffisent pas forcément pour créer des liens. Ce n'est pas parce que Glasgow, Nantes, Bilbao sont sur l'Arc atlantique qu'il peut paraître plus intéressant de développer des relations avec elles qu'avec Lyon ou Barcelone. Cette politique de réseau est différente d'une politique de territoire qui consisterait à déterminer ce que Bordeaux peut apporter à l'Aquitaine et inversement (Reste que cette question ne peut être ignorée : TGV Aquitaine, route des estuaires...).

Deuxième niveau de stratégie. On est confronté, entre des **politiques de solidarité et des politiques de compétitivité**, sans pouvoir choisir l'une ou l'autre car il faut les deux. Avec les premières, on aide les plus faibles alors qu'avec les secondes, on aide les plus forts. Dans un problème de relations entre agglomération et territoire et même entre les agglomérations entre-elles les stratégies ne sont pas bien définies. Dans le grand Sud-Ouest où il y a une faible densité en homme et en richesse, peut-on se permettre de les étaler ou bien faut-il les concentrer pour arriver à un seuil de compétitivité ? C'est bien une question majeure de choix, si choix il y a, de développement à mener.

Claude Lacour note qu'apparaissent les notions de découplages par rapport aux espaces institutionnels qui existent, qu'il faut évidemment respecter, tout en veillant à mieux connaître pour demain les zones à développer et celles à "rattrapper". Les espaces de proximité d'un point de vue culturel, technique... peuvent être lointains. Qu'a-t-on à gagner d'une éventuelle proximité géographique s'il y a antagonisme ? (ex : port de Bordeaux et port de Nantes).

Marie-Martine Gervais (IEDUB) demande s'il faut réellement choisir entre les différentes coopérations possibles, car cela implique des renoncements. N'est-il pas plus astucieux d'articuler ce qui fonctionne, d'intégrer ce qu'il est possible et de valoriser les spécificités. Il faut que soient clairement définies au plan national les grandes options prises. Valorise-t-on plutôt l'économie, l'emploi, la formation ce qui implique telle sorte de stratégie ou bien valorise-t-on plutôt la qualité de la vie, le social, le culturel ce qui entraîne d'autres choix. Est-ce aux régions de choisir ?

Claude Lacour souligne que la stratégie de l'Aquitaine peut effectivement être un peu d'Atlantique et peu de Sud-Ouest mais l'Aquitaine se fait reprocher à la commission Arc atlantique ou à la DATAR son manque de choix. Il pourrait être intéressant d'étudier les avantages et les inconvénients de ne collaborer, dans quinze-vingt ans, qu'avec la Façade atlantique ou que le Grand-Sud et de mieux préciser pourquoi et quand on travaille avec X ou Y.

Dans une étude de l'IERSO, pour le Commissariat général du Plan, sur les plans régionaux et les stratégies de l'État en région il apparaît que le modèle national était fondé sur le développement économique, la compétitivité, l'efficacité. Par contre ce qui remonte des régions, Conseils régionaux ou préfets, c'est un modèle de développement qui craint l'exclusion et qui veut la citoyenneté. Parmi les voies à expertiser, il faudrait voir ce que donnerait l'Aquitaine avec un modèle de développement uniquement économique (tout serait peut-être concentré sur Bordeaux) ou bien quels seraient les enjeux d'une vision plus équitable (thème reconnu par le récent travail du Plan).

Charles Durand (INSEE) voit deux grands défis démographiques pour l'Aquitaine dans le futur : le vieillissement et l'émigration. Soit la région continue à les subir comme actuellement, ou elle va devoir essayer de les maîtriser en les encourageant ou en les freinant, notamment pour le mouvement migratoire. Sur le positionnement de l'Aquitaine dans l'Europe on peut dire qu'elle est au sud de l'Europe du nord et au nord de l'Europe de sud, elle attire donc les gens du Nord à la recherche du soleil et les gens du Sud venant de pays plus

pauvres. Dans les dix à vingt ans, une vague démographique de grande ampleur issue du bassin méditerranéen va s'abattre sur le pays, il va falloir la gérer ou la subir. De même pour le vieillissement de la population, soit on subit le phénomène comme un poids, soit on le traite comme une opportunité.

Jean-Pierre Baste souligne que ce n'est pas simplement le problème de l'Aquitaine mais celui de l'Europe et de la France. Toute réflexion concernant un territoire dépendant comme l'est une région passe par une analyse des contraintes du système démo-économique.

Martine Chaillat-Jourdain (Conseil économique et social d'Aquitaine) relève que le vieillissement de la population est un enjeu démographique important qui conduit à certaines activités. Quant à la stratégie géographique, le territoire aquitain est partagé entre des visions atlantiques, des visions plus continentales ou plus sudistes. Il faut approfondir l'approche littorale et l'approche intérieure car il y a des ruptures.

Henri-Vincent Amouroux (Fédération maritime) croit ressentir un certain pessimisme dans les propos alors que dans toute prospective, il doit y avoir une approche dynamique et éviter certain refus. On peut avoir des craintes si l'Aquitaine n'ose pas faire des choix. Il faut réviser certaines interrogations stratégiques et utiliser la dimension lobbying que peuvent avoir les travaux de prospective de l'Observatoire. Il faut inventorier les atouts de l'Aquitaine. Pour le milieu maritime, un port est un outil structurant, les plates-formes logistiques sont intéressantes mais le concept éclaté que l'on en a sur Bordeaux n'est pas dynamique.

René Sarrazin (Port autonome de Bordeaux) rappelle le rôle d'interface du port entre la terre et la mer grâce au transport maritime et aux industries en découlant. L'Arc atlantique est une réalité pour le Port autonome aujourd'hui car 40% du trafic portuaire de vrac se fait avec des pays de l'Arc atlantique. Ceci est dû à l'importance de l'Union européenne dans le commerce extérieur français et aquitain.

Autre réalité de l'Arc atlantique, nous avons bénéficié de crédits qui nous ont permis de mettre au point un système d'échanges de données et d'autres applications seront développées pour les partenaires de la filière maritime.

En Aquitaine la présence de ports importants nous différencie de Midi-Pyrénées qui n'a pas ce potentiel. Dans le monde, les régions qui se développent le plus sont celles qui bénéficient de l'atout du transport maritime.

Claude Lacour note qu'il ne faut pas réfléchir sur le port en tant que tel mais conduire une réflexion lourde sur le littoral pour quinze ou vingt ans. Le littoral est l'endroit où vont se concentrer les populations, les activités d'où des conflits d'usage. Il faudra prendre en compte l'environnement, les ports, les estuaires et pour cela, on ne pourra se limiter à l'espace entre Soulac et Saint Jean de Luz.

B. Gude (DRE Aquitaine) souligne la montée en puissance de l'axe de transport nord-sud avec un accroissement du trafic plus important sur la RN 10 à Hendaye qu'au Pertuis. Il faut donc bien relier entre elles ces régions frontalières et voir quels pourront être les avantages pour l'Aquitaine de la montée en puissance de ce couloir de transport.

Bordeaux présente l'originalité d'être à un carrefour autoroutier important entre le Nord et le Sud et bientôt entre l'Est et l'Ouest et bénéficie de l'intermodalité avec le fer, le maritime et l'aérien. La réflexion conduite dans le cadre du grand chantier Façade atlantique de la DATAR sur l'analyse des transports de marchandises et des plates-formes a permis de constater la position très favorable de Bordeaux.

D. David (DRE Aquitaine) rappelle que les services de l'État développent un schéma d'aménagement du territoire qui est un outil pour améliorer la cohérence entre les services. Il doit permettre d'apporter des réponses à des problèmes particuliers comme l'application des lois d'aménagement telles que la loi littoral ou la loi sur la montagne. Il doit contribuer au développement local. Concernant l'approche territoriale, les enjeux de l'État doivent être identifiés à l'échelle de grands ensembles géographiques, ce qui a été fait à partir de réflexions régionales mais aussi grâce à des échanges avec l'administration centrale. Parmi nos priorités il y a le littoral au sens strict. Les enjeux sont de nature diverse, chaque territoire est le lieu d'enjeux spécifiques. Parmi ces enjeux, on trouve la place et le rôle des grands équipements structurants, la protection du patrimoine et notamment le patrimoine naturel.

Jacques Bouscau-Faure (SNCF) souligne que pour la SNCF, l'Aquitaine est une plaque tournante plus qu'une région ancrée sur l'Arc atlantique. Le grand projet du TGV atlantique au-delà de la liaison avec Paris est porteur de développement vers le Nord de l'Europe. L'avenir

du réseau à grande vitesse qui commence à se mettre en place concerne des relations à des distances de 2 à 3000 km ce qui permet d'atteindre l'Europe de l'Est. Mais la région doit aussi regarder vers le Grand Sud, la dimension transversale est très forte.

Un autre problème concerne la définition du service public. On parle de découpage d'espaces, d'espaces multiples mais il y a un minimum de service à assurer. Quel est ce minimum, comment va-t-on l'assurer et quelle sera la nature de ce service public dans les quinze ou vingt ans ?

Dans le futur l'intermodalité organisée est une piste à suivre. Cela passe par des collaborations nouvelles entre le routier, le ferroviaire, le maritime et l'aérien. Une plate-forme fer/air comme à Roissy ou Satolas serait envisageable.

Claude Lacour relève l'intérêt pour des éléments de méthode qui permettraient d'identifier l'espace critique ou le minimum de référence pour tel ou tel problème et à partir de là, de voir les coopérations qui seraient les plus pertinentes.

D'après les réflexions qui viennent d'être émises le programme des prochaines réunions pourrait être le suivant, sous réserve d'affinement :

- ▶ Le 15 décembre de 9h30 à 12h30 - Réflexions sur les espaces pertinents par problème
La réunion pourrait avoir lieu sur le campus et être suivie d'un déjeuner.

- ▶ Le 19 janvier de 14h30 à 17h30 - Territoire et réseaux

Au début de chaque séance un exposé d'un quart d'heure permettra de faire le point sur la question et de lancer les débats.

Jean-Pierre Baste insiste sur l'utilité de la prospective qui est un exercice qui a sa finalité à condition de ne pas éviter le paradoxe d'être à la fois humble et fier. Humble car il faut se pencher sur les problèmes et ne pas passer tout de suite à la stratégie et fier car il faut lever la tête pour voir un horizon plus large et ne pas hésiter à se projeter dans le futur. La prospective est un exercice acrobatique ce qui en fait l'intérêt et parfois la déception mais il faut persévérer car c'est enrichissant et utile aux décideurs.

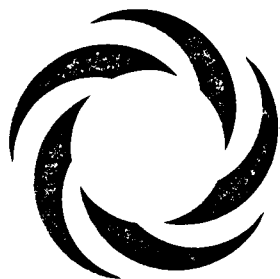
Participants :

- Agence d'Urbanisme, Christian Maudet, Directeur adjoint
- CESI Aquitaine Poitou-Charentes, Mouloud Aït Ali, Directeur régional
- CESI Aquitaine Poitou-Charentes, Maria Dumas, Attachée de direction
- Comité d'Expansion Aquitaine, Anne Walryck, Directeur du service des études
- Comité d'Expansion Aquitaine, Béatrice Ducau-Pont, Chargée d'études
- Comité d'Expansion Aquitaine, Nathalie Lefèvre, Chargée d'études
- Conseil économique et social d'Aquitaine, Martine Chaillat, Chargée de mission
- Conseil régional d'Aquitaine, Jean-Pierre Baste, Délégué régional au Plan
- Direction régionale de l'Équipement, B. Gude, Chef de division
- Direction régionale de l'Équipement, D. David, Chargé de mission aménagement
- Fédération Maritime, Henri-Vincent Amouroux, Directeur
- IERSO, Claude Lacour, Directeur
- INSEE Aquitaine, Charles Durand, Chef du service des Études et de la Diffusion
- Observatoire des Phénomènes du Futur, Jean-Guy Mérigot, Président du Comité technique
- Port Autonome de Bordeaux, René Sarrazin, Adjoint chargé du Développement à la direction commerciale
- SNCF, Jacques Bouscau-Faure, Directeur marketing
- IEDUB, Marie-Martine Gervais, Directeur des études

Excusés :

- Agence d'Urbanisme, Jean-Claude Doubrère, Directeur
- AGROTEC Agen, François Riboulet, Secrétaire général
- Bordeaux Technopolis, Georges Capurro, Directeur
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, Jean-Bernard Landèche, Directeur des Transports et Services aéroportuaires
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Mont de Marsan, Renco Wallig, Directeur général
- Chambre régionale de Commerce et d'Industrie du Limousin-Poitou-Charentes, M. Demartial, Directeur général
- Chambre régionale de Commerce et d'Industrie, Noël Eyrignoux, Secrétaire général
- Chambre régionale de Métiers d'Aquitaine, Bertrand Giraud, Secrétaire général
- CNRS, Christian Brochet, Délégué régional
- Comité d'Expansion Aquitaine, Albert Massiah, Secrétaire général
- Conseil économique et social de Poitou-Charentes, Claude Roulleau, Président
- Conseil économique et social du Limousin, Georges Constanty, Président
- Conseil général de la Gironde, Jacques Boutonnet, Directeur du Développement économique
- Conseil général de la Gironde, Jacques VIGNY, Directeur de cabinet

- Conseil général de la Gironde, Xavier Desurmont, Directeur général du Développement éco.
- DATAR, Marc Gastambide, Chargé de mission
- Expanso, François Bienabe, Directeur
- Fédération de la Métallurgie de Bordeaux et du Sud-Ouest, Jean-Jacques Marty, Vice-Président délégué général
- Fédération des Travaux Publics de la Région Aquitaine, Xavier Dougnac, Secrétaire général
- Fédération du Bâtiment, Jean-Pierre de Maignas, Secrétaire général
- Port administratif de Bayonne, Bernard Catoire, Directeur du service spécialisé
- SGAR Limousin, Jacques Delpey, Secrétaire général
- Union Patronale Girondine, Xavier Esturgie, Délégué général



SEMINAIRE TECHNIQUE

Sous l'égide du Conseil Régional d'Aquitaine

Mardi 10 janvier 1995
Hôtel de région d'Aquitaine, salle 209

Utilité de la prospective territoriale comme instrument d'aide à la décision

9H30 Accueil des participants

**10H00 Ouverture par Jacques Valade,
Président du Conseil Régional d'Aquitaine**

Présentation du séminaire

- Jean-Guy Mériqot, Président du Comité Technique de l'Observatoire des Phénomènes du Futur
- Albert Massiah, Secrétaire Général du Comité d'Expansion Aquitaine

Enjeux et opérationnalités de la prospective territoriale

Professeur Claude Lacour, Animateur interrégional de la prospective "Façade Atlantique"

Utilité et limites de la prospective territoriale comme instrument d'aide à la décision

Marc Gastambide, Chargé de mission, DATAR

11H30 Débat

12H30 Déjeuner au Bistro du Sommelier
(167, rue Georges Bonnac)



COMITE D'EXPANSION AQUITAINE

14H00 Témoignages de structures de prospective régionale

- *Limousin 2007*

Claude Husson, Conseiller du Président
du Conseil Régional du Limousin

- *Alsace 2005*

Jean-Marc Biry, "Cellule prospective Alsace 2005"

- *Pays Basque espagnol*

Juanjo Gabina, Directeur Général, Prospektiker Erakundea
Institut Basque d'Etudes Prospectives

14H45 Débat**15H00 Le cas de l'Aquitaine**

Bernard Ohl, Directeur des Etudes, SGAR

Philippe Navarre, Directeur Général des Services
du Conseil Régional d'Aquitaine

Jean-Pierre Baste, Délégué Régional au Plan

Jean-Guy Mérigot, Président du Comité Technique
de l'Observatoire des Phénomènes du Futur

Anne Walryck, Directeur des Etudes, Comité d'Expansion
Aquitaine

16H00 Débat**16H30 Conclusion par le Président Jacques Valade**
Après synthèse de la journée par Philippe Navarre

SÉMINAIRE

So. 4.1.85

Territoire : prévoir le futur

L'observatoire des phénomènes du futur organisait déjà des journées de travail. Il a désormais ses séminaires techniques. Le premier se tenait hier sous l'égide du Conseil régional d'Aquitaine.

Il traitait de « l'utilité de la prospective territoriale comme instrument d'aide à la décision ».

Avec outre l'étude du cas aquitain, celle des expériences du Limousin, de l'Alsace et du Pays Basque espagnol.

En tout cinq bonnes heures de débat au terme desquelles le professeur Jean-Guy Mérigot put exprimer sa satisfaction : « Il était important de faire le point. Oui la prospective a été jusqu'ici très utile. Mais il nous reste encore un long chemin à parcourir. »

Venu clôturer la séance le président Jacques Valade ne dit pas autre chose : « La planification est indispensable » et apporta une nuance : « Mais elle doit rester suffisamment souple pour permettre les inévitables ajustements. »



Le premier des séminaires a duré cinq heures Photo Frédérique Huet.

Prospective ou phase préparatoire AQUITAINE

ETAT	REGION
Printemps 1992	Début
Lancement des travaux préliminaires par le S.G.A.R	Fin 1990
	fin
	Octobre 1992 mais reprise jusqu'en octobre 1993
	Travail interne
	C.R
	C.E.S.R
	Horizon
	2000-2005
	Travail technique
	<u>C.R</u>
	Outil de la Région pour la prospective = <u>Observatoire des Phénomènes du Futur</u> (Comité d'Expansion d'Aquitaine. Création en 1989 suite aux travaux de prospective menés en 1987 pour 1989-1993. ayant donné lieu au rapport " Prospective Aquitaine 2005".
	<u>1990-1991</u>
	Comptes-rendus des travaux dans le cadre des 2 premières " Journées du Futur"
	<u>24 Janvier 1992</u>
	Première esquisse du rapport général " Troisième journée du Futur"
	"Les ambitions de l'Aquitaine face au troisième millénaire"
	<u>Juin 1992</u>
	Le président du C.R convoque les partenaires régionaux pour annoncer la procédure
	Création d'un <u>Comité Aquitaine Plan</u> (C.A.P. Commission mixte regroupant des représentants du C.R et du C.E.S.R)
	Consultation des collectivités locales et territoriales (départements, principales villes et ensembles urbains); organismes économiques et sociaux. compagnies consulaires (dont Comité d'Expansion d'Aquitaine et Observatoire des phénomènes du futur). Organisation professionnelle et interprofessionnelle. centrales syndicales. universités.
	Propositions de ces participants

Juillet-Aout 1992

2 réunions du C.A.P avec 2 rapports préliminaires

Octobre 1992

Rapport préliminaire adressé au C.G.P. après avis du C.E.S.R et examen en assemblée plénière du C.R

C.E.S.R

Réflexion interne
anticipation de la circulaire de mars 1992 avec
définition de thèmes précis proposés au C.R (C.A.P)

11 décembre 1992

Le Préfet de Région a tenu une réunion avec
le président du CR
Les présidents des Conseils Généraux
les maires des principales villes

Février 93

Elaboration de la stratégie de l'Etat en Région

Avril 1993Changement de majorité au gouvernement

Redémarrage des travaux
Nouvelle consultation des partenaires avec demande
de documents préparatoires

Juillet 1993

Regroupement des documents de 4 départements
(Pas les Landes) et d'autres acteurs locaux

15 septembre 1993

Journée de concertation
Réunion de l'ensemble des partenaires en séance
plénière

Phase d'élaboration

Liaison entre les acteurs

Management par le C.R
Intervention de nombreux acteurs à travers :
des séances plénières
des journées de concertation
des rencontres individuelles (Présidents C.R/C.E.S.R)

Intervention active du C.E.S.R (propositions)
Mais peu de relations C.R/C.E.S.R pendant la phase
prospective et préparatoire du plan

Rencontres individuelles (C.R/SGAR)

Les thèmes

L'Observatoire des Phénomènes du Futur

Mise en place de scénarios

Les stratégies à mener

- 1°) Maitriser les contraintes extérieures venues :
 - Des politiques nationales
 - Des directives européennes
 - Des stratégies planétaires

- 2°) S'adapter aux marchés internationaux

Les voies de développement

- 1°) Spécialisation des productions/utiliser les spécificités régionales
- 2°) Utiliser la disponibilité d'espaces en Aquitaine
- 3°) Utiliser la position périphérique et développer les voies de communication

3 Objectifs

- 1°) Combler les retards
- 2°) Sauvegarder l'existant
- 3°) Assurer le développement régional

7 Priorités

- 1°) L'emploi et la lutte contre le chômage
- 2°) Conserver une place à part à l'agriculture et à la ruralité
- 3°) Renforcer les infrastructures de communication (T.G.V. Sud-Est-Atlantique. liaison Bordeaux-Pau)
- 4°) Accroître la compétitivité des activités régionales
- 5°) Développer la recherche et l'enseignement supérieur
- 6°) Développer la formation et l'éducation
- 7°) Protéger et aménager l'espace aquitain

Aquitaine - Euskadi - Navarre

REGARDS SUR CINQ ANNÉES DE COOPÉRATION

Au terme de cette première étape de cinq années, *Atlantica* a demandé à un certain nombre d'observateurs, universitaires pour la plupart, d'apporter une contribution au débat ouvert par la question : "la coopération interrégionale tient-elle ses promesses ?"

***Atlantica* remercie très vivement ceux qui ont bien voulu répondre à son appel.**

Claude LACOUR

Professeur à l'Université de Bordeaux

Les relations entre Aquitaine, Euskadi et Navarre doivent beaucoup aux antécédents nés des rencontres Sud Europe Atlantique. Ces rencontres ont permis de montrer que les proximités géographiques ou stratégiques, une communauté d'intérêt, permettent de dépasser des différences culturelles ou institutionnelles.

De manière évidente, le transfrontalier ne gomme pas l'international, ni n'exclut des oppositions fortes (pêche).



Autant les relations institutionnelles sont bonnes, autant on peut avoir parfois le sentiment d'un fonctionnement concret, quotidien, qu'il faudrait intensifier.

Si les progrès sont importants dans le domaine de l'essentiel (les stratégies

vis-à-vis de l'extérieur) il y a un manque de relais concrets dans des programmes simples.

On peut regretter qu'au-delà d'une compréhension réciproque incontestable aujourd'hui, les institutions n'aient pas suffisamment défini soit des "délégations" de programme, soit des habitudes régulières de travail. On a parfois le sentiment d'une insuffisante mobilisation des partenaires techniques faute d'engagements précis sur des programmes.

De même, autant les liens doivent être affermis entre les trois régions, autant il faudra rapidement "explicitier" les domaines prioritaires de partenariat exclusif et ceux qui doivent faire appel à d'autres intervenants.

Le partenariat Aquitaine - Euskadi - Navarre ou bien est considéré comme politiquement stratégique mais insuffisamment opérationnel, ou bien comme exclusif d'autres partenariats.

On devrait pouvoir franchir une étape en ce que des travaux communs ne devraient plus être considérés comme un événement.

Mais il faut encore que les institutions intensifient et officialisent à rythme accentué leurs liens. On voit bien que le symbolique et le politique restent nécessaires à toute avancée fonctionnelle, tant au fond certaines réticences, certains attentismes restent prégnants.

Jacques POUMAREDE

Professeur à l'Université de Toulouse I

"L'Eurorégion Aquitaine Pays Basque - Navarre a ses chances parce que les trois partenaires malgré quelques disparités sont de poids comparable. Leurs métropoles, Bilbao et Bordeaux, se situent dans la même catégorie et il existe un noyau central Bayonne - Saint-Jean-de-Luz - Saint-Sébastien en train de s'homogénéiser. L'équilibre n'est pas seulement économique, mais politique. Dans le processus en cours, on n'observe que très peu de phénomènes de personnalisation. Les personnalités en cause sont assez peu médiatiques. Du côté français, il y a même eu un passage de relais qui n'a eu aucune incidence sur la poursuite du processus. A notre avis, c'est un gage de réussite parce qu'on ne voit pas se manifester de rivalité de personnes pour le leadership⁽¹⁾.

Alban d'ENTREMONT

Professeur à l'Université de Navarre

"Il faut, nécessairement, avoir une stratégie territoriale pour l'ensemble du système atlantique entre Pays Basque - Navarre - Aquitaine, parce que la réalité des relations va au-delà des fonctions administratives des Communautés et des Etats. La ges-



tion du territoire et de l'économie productive doit être commune. Ceci est seulement possible sur la base de la solidarité et de la reprise de la collaboration sectorielle entre les différentes administrations et institutions, c'est-à-dire sur la base de l'inversion des tendances historiques à notre région atlantique".

(1) L'Eurorégion - Journées d'études 8-9 décembre 1992. Presses de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse.